

## Onomatopées, délocutivité et autres blablas

par

J. C. Anscombe

Pont du milieu  
Un i un a  
Calmi calma  
Soupière bouchon  
Joseph Simon  
Clim' clam'  
Dehors à la porte.

(Comptine du Nivernais.)

"... Le primitif qui poussait des *meu*, pouvait-il pousser des *beu*? Ces deux voix, l'une labiale, l'autre naso-labiale, furent-elles simultanées? Il est très probable qu'elles ne le furent point. Tel animal qui meugle ne peut bêler, tel autre qui bêle ne peut meugler..."

(C. Callet: *Le mystère du langage: les sons primitifs et leurs évolutions*, Maisonneuve Frères, Paris, 1926, p. 87).

### 1. Introduction

On doit à E. Benveniste le terme et la notion de *délocutivité*. Certes, on trouve çà et là, au hasard des textes anciens, des explications sémantiques ressemblant à s'y méprendre à une interprétation délocutive<sup>1</sup>. Mais Benveniste a fait plus qu'utiliser la délocutivité comme un mécanisme commode là où achoppaient des explications plus traditionnelles. Il a tenté d'en faire un concept, même si, étrangement, il ne semble avoir considéré comme candidats à la délocutivité que des verbes, y compris dans des cas de dérivés non verbaux où la délocutivité était pourtant une hypothèse tentante<sup>2</sup>. Voulant cerner l'originalité de la dérivation délocutive, Benveniste insiste sur la nécessité de distinguer les verbes proprement délocutifs d'une part, et de l'autre "... les verbes dérivés d'interjections: *claquer*, *huer*, *chuchoter*, angl. *to boo*, ... etc. Un délocutif a toujours pour radical un signifiant qui peut être interjeté dans le discours, mais sans cesser d'être un signifiant, alors que les verbes comme *claquer* sont bâtis sur de simples onomatopées ...". Selon Benveniste, la distinction entre ces deux types de dérivés verbaux est "facile"<sup>3</sup>. Facilité qui, nous le verrons, n'est qu'apparente,

1: Par exemple chez Varron, Diez, Ménage, et d'autres.

2: Cf. Anscombe, 1979a et 1979b.

3: Benveniste 1966, p. 285.

et repose en réalité sur la confusion faite par Benveniste entre *forme* et *fonction*. Une *forme* onomatopéique peut avoir une *fonction onomatopéique*, à savoir apparaître dans une énonciation avec mission "d'harmonie imitative". Ainsi: "Tic-tac, la pendule égrenait ses secondes". Mais il arrive qu'outre une fonction onomatopéique, la forme onomatopéique ait aussi fonction signifiante et puisse, pour reprendre les termes de Benveniste, être interjetée dans le discours sans pour autant cesser d'être signifiante. C'est le cas de la forme onomatopéique *Toc*: elle renvoie au bruit produit par certains types de chocs dans sa fonction onomatopéique, mais est également susceptible d'avoir fonction signifiante, ainsi dans la réplique *Et toc!* Il peut même se faire que la forme onomatopéique perde totalement sa fonction onomatopéique et n'ait plus que fonction signifiante: c'est probablement ce qui s'est passé pour l'expression *ric-rac* "tout juste", et ce qui semble être en train de conférer à *Ouf!* une fonction purement signifiante (le soulagement) au détriment d'une fonction onomatopéique (cf. infra). A la lumière de ce qui précède, on voit comment se pose le problème pour un dérivé d'une forme onomatopéique. Si en effet un mot est morphologiquement dérivé d'une forme onomatopéique, sa valeur sémantique ne s'en suit pas *ipso facto*. Elle peut en effet reposer sur la fonction onomatopéique du radical, mais aussi bien sur sa fonction signifiante s'il en possède une. D'où, pour de tels dérivés de formes onomatopéiques, une ambiguïté sémantique fondamentale qu'il faudra tenter de lever.

C'est que la notion d'onomatopée est elle-même fort peu claire, et ne nous semble en fait tenable que dans une perspective synchronique. A une époque donnée, existent dans des langues données des règles de formation des harmonies imitatives: par exemple le redoublement syllabique (*blabla*, *bip-bip*, *toc-toc*), l'alternance vocalique *i/a* (*flic-flac*), *i/o* (*pin-pon*), *i/a/o* (*ding-dang-dong*), certains types de tronçatures<sup>4</sup>, tous procédés expressifs qui débordent d'ailleurs largement le simple cadre des harmonies imitatives<sup>5</sup>. Par ailleurs, il est indubitable que les lois qui règlent les évolutions diachroniques permettent parfois de remonter, à partir d'une forme onomatopéique donnée, à un radical plus ancien et lui-même de forme onomatopéique. Mais de là à en conclure que les radicaux ou racines intervenant dans ces processus n'ont jamais eu, diachroniquement parlant, d'autre fonction qu'onomatopéique, il y a un pas qu'il nous paraît imprudent de franchir. Nous préférons en effet l'hypothèse de cycles de fonctions lexème-onomatopée-

4: Il y a par exemple en russe toute une série de formations expressives par tronçature à partir du verbe.

5: Cf. sur ce point Anscombe, 1979b.

lexème<sup>6</sup>, parcourus de la façon suivante: au départ, un lexème plein sert à qualifier un bruit ou un événement, sans d'ailleurs que sa forme soit nécessairement onomatopéique. Au titre de cette fonction expressive, il arrive qu'on lui fasse subir certaines transformations morphologiques, de façon à ce que sa forme accentue son caractère expressif par l'appartenance à l'un des paradigmes mentionnés ci-dessus. On s'éloigne alors de la forme originelle pour mieux se conformer aux schémas expressifs en vigueur – ou sentis comme tels – dans la langue et à l'époque concernées. L'origine lexicale de l'expression de départ en arrive ainsi à être totalement opaque en synchronie, et l'on croit avoir affaire à une pure harmonie imitative. Les choses n'en restent pas nécessairement à ce stade: une relexicalisation peut aboutir à un nouveau lexème dont le sens réfère à un objet ou un événement en relation avec l'harmonie imitative. Enfin, soit par glissement sémantique, soit par usure linguistique, le lien entre aspect lexical et aspect expressif peut s'atténuer au point de disparaître. C'est alors le côté harmonie imitative qui devient opaque.

Le substantif *mic-mac* nous fournira un exemple d'un tel cycle. En effet, et contrairement aux apparences, il s'agit à l'origine d'un lexème plein. Les philologues s'accordent à y voir une altération du moyen-français *mutemaque* "rébellion" (XV<sup>e</sup> s.), puis "confusion, désordre" (XVI<sup>e</sup> s.), par emprunt au moyen-néerlandais *muitmaken* "faire une rébellion"<sup>7</sup>, où *maken* signifie "faire", et où *muit* est en fait le français *meute* "soulèvement, expédition"<sup>8</sup>. Le mot s'est orthographié *miquemaque*, puis *mic-mac*, modifications apparemment destinées à renforcer son caractère expressif, sur le modèle de *cric-crac*, *zig-zag*, ... etc<sup>9</sup>. Comme substantif masculin, il est mentionné dès Furetière avec le sens "intrigue, manigance". Au sens actuel de "imbroglio", l'harmonie imitative n'est plus visible que dans l'appartenance formelle au paradigme *fric-frac*, *pif-paf*, *tic-tac*, ... etc.

Revenons au verbe anglais *to boo*, donné par Benveniste comme exemple de verbe non délocutif, parce que bâti sur un radical onomatopéique.

6: Ou aussi bien onomatopée-lexème-onomatopée. Nous voulons dire que la notion de radical onomatopéique *extra-tempore* nous paraît douteuse. Une onomatopée n'est telle que par rapport au système linguistique dont elle fait partie. Une onomatopée n'est pas une description objective d'un phénomène, mais une représentation. Par ailleurs, l'hypothèse cyclique permet de faire l'économie d'hypothèses douteuses quant aux "origines du langage".

7: Remarquons cependant que l'anc. fr. possédait les mots *muthemathe* "mutinerie, sédition", et *muthematherie* de même sens.

8: Qui a subsisté dans le fr. mod. *ameuter*.

9: L'alternance vocalique *i/a* semble porter le trait sémantique "d'un côté et d'autre", comme dans *flic-flac*, *pif-paf*. Elle sert donc en particulier à la représentation de phénomènes symétriques, ainsi *tic-tac*. C'est pourquoi un spoutnik fait *bip-bip*, et non *bip-bap*.

Avant d'aborder la discussion, quelques définitions nous permettront de mieux cerner la notion de délocutivité et d'éviter de tomber dans les mêmes erreurs que Benveniste.

Pour faciliter la compréhension de certains phénomènes tant synchroniques que diachroniques, nous représenterons tout lexème simple ou complexe par un doublet  $M = (F, S)$ , où  $F$  sera une "forme" linguistique, et  $S$  un "sens". Les relations synchroniques ou diachroniques entre deux lexèmes pourront concerner la forme, ou le sens, ou les deux.

Nous dirons que  $M_2 = (F_2, S_2)$  est *synchroniquement dérivé* de  $M_1 = (F_1, S_1)$ , si les conditions suivantes sont remplies:

a)  $F_2$  est morphologiquement dérivé de  $F_1$  (il peut s'agir d'une dérivation impropre).

b) A l'époque considérée, les sujets parlants comprennent  $M_2$  à partir de  $M_1$ , et non l'inverse:  $S_2$  est construit à partir de  $S_1$ , la relation entre les deux pouvant d'ailleurs être très complexe.

Un cas particulier fréquent de dérivation synchronique est celui de la suffixation. Par exemple en français contemporain, et à quelques exceptions près<sup>10</sup>, les adverbes en *-ment* sont des dérivés synchroniques des adjectifs féminins correspondants. Remarquons que la dérivation morphologique de  $F_1$  à  $F_2$  peut être assez complexe. C'est le cas de *mécano*, *métallo*, *aristo*, *prolo*, formés à partir de *mécanicien*, *métallurgiste*, *aristocrate*, *prolétaire*, par application d'une troncature et (d'au moins) une règle morphologique.

Nous dirons que  $M_2$  est *diachroniquement dérivé* de  $M_1$  si:

a)  $M_2$  est postérieur à  $M_1$  dans l'histoire de la langue considérée.

b) Lors de son apparition,  $M_2$  était un dérivé synchronique de  $M_1$ .

Selon cette définition, tout dérivé diachronique a nécessairement été un dérivé synchronique à un moment de son histoire. Ce qui ne signifie pas qu'il le reste. Ainsi le mot *mic-mac* est diachroniquement dérivé du moyen-néerlandais *muitmaken* (si l'on accepte l'étymologie habituelle), mais à l'époque actuelle, il n'en est certes pas un dérivé synchronique. En revanche, *chevalier* est diachroniquement dérivé de *cheval*, et en est toujours un dérivé synchronique.

Armé de ces deux définitions, nous pouvons maintenant aborder le problème de la délocutivité, puisque ce phénomène est un cas particulier de dérivation.

Nous dirons que  $M_2$  est un *délocutif synchronique* de  $M_1$  si:

a)  $M_2$  est morphologiquement dérivé de  $M_1$ , y compris par dérivation impropre.

10: Par exemple *bigrement*, *bougrement*, *diablement*.

b) Le sens  $S_2$  de  $M_2$  se comprend par rapport à l'acte de langage accompli par certaines énonciations spécifiques de  $M_1$ .

D'après cette définition, la délocutivité synchronique apparaît comme un cas particulier de dérivation synchronique. Si par exemple on admet l'analyse que Benveniste fait du verbe *bisser* "réclamer une nouvelle prestation", ce verbe est alors un délocutif synchronique de l'interjection *Bis!*.  $F_2 = bisser$  est bien morphologiquement dérivé de  $F_1 = bis$ , et  $S_2$  se comprend par rapport à cet acte particulier de demande en quoi consistent certaines énonciations de *Bis!* (mais non toutes).

Nous dirons que  $M_2$  est un *délocutif diachronique* de  $M_1$  si:

a)  $M_2$  est postérieur à  $M_1$ .

b) Lors de son apparition,  $M_2$  est un délocutif synchronique de  $M_1$ .

La délocutivité diachronique est donc un cas particulier de dérivation diachronique, ce qui entraîne qu'un délocutif diachronique n'est pas nécessairement un délocutif synchronique, même s'il l'a obligatoirement été à un moment donné. En voici un exemple, celui de l'adverbe espagnol *quizá(s)* "peut-être". L'histoire de cet adverbe est bien connue. La forme ancienne était *quiçab* ou *quiçabe*, puis *quiçá*. La forme moderne *quizá*, *quizás* (celle-ci avec *s* adverbial) n'apparaît que beaucoup plus tardivement (vers la fin du XVI<sup>e</sup> s.). Morphologiquement parlant, l'origine de ce vocable est claire: il s'agit de l'altération de la forme ancienne *qui sabe* "qui sait". Pour ce qui est du sens "peut-être", il nous semble qu'une hypothèse délocutive en rend particulièrement bien compte. Selon nous, il s'agit d'un emploi de la question *¿qui sabe?* En disant *p*, *¿qui sabe?*, on indique que l'on ne voit aucune contre-indication sérieuse à envisager le fait décrit en *p*, et que ce fait est donc possible. *Quizás* se serait ainsi formé par lexicalisation de cet acte spécifique accompli par l'interrogation. Il y a d'ailleurs des parallèles: ainsi le français *Qui sait?* ou *Sait-on jamais?*, de façon un peu moins marquée l'anglais *Who knows?*, et encore des formules fr. *On ne sait jamais*, angl. *You never can tell*, *You never know*, esp. *Nunca se sabe*. De ce point de vue, *quizás* est un délocutif diachronique, mais n'est plus un délocutif synchronique: aucun hispanophone ne le dérive — en synchronie — d'une forme du verbe *saber*.

Une fois assénées ces définitions, le problème du verbe anglais *to boo* se pose de la façon suivante: certes, ce verbe semble bâti sur un radical onomatopéique. Une trace de ce qu'a pu être l'onomatopée de départ est visible dans le fait que l'on crie encore *Boo!* pour effrayer ou faire parler une personne ou un animal<sup>11</sup>. Il paraît donc raisonnable de considérer *to boo* comme

11: Il y a également l'interjection *Peek-a-boo!* "Bouh!", "Coucou!".

morphologiquement dérivé d'un radical onomatopéique. Mais la définition même de la délocutivité fait que rien ne s'ensuit quant au caractère délocutif ou non du verbe. Car s'il a possédé fonction onomatopéique, le radical *boo* possède aujourd'hui fonction signifiante. Il marque exclusivement la désapprobation et le mécontentement, que ce soit pour l'interjection *Boo!*, le substantif *A boo*, ou le verbe *To boo*. Le dilemme est alors le suivant:

– une première possibilité est celle qui consiste à dériver sémantiquement *to boo* de la fonction onomatopéique de *boo*. Il ne peut s'agir d'une dérivation synchronique. Alors que *claquer* – en tant que verbe onomatopéique – signifie "faire un certain bruit, représentable par l'onomatopée *Clac!*", *to boo* ne signifie pas "faire un certain bruit représentable par l'onomatopée *Boo!*", puisque cette fonction onomatopéique a pratiquement disparu. Il ne peut donc s'agir que d'une dérivation diachronique: il convient alors de la justifier, et d'expliquer que son mécanisme ait simultanément joué pour *to boo*, *A boo*, *Boo!*.

– ce qui nous amène à la seconde possibilité, dont le point de départ est dans la remarque banale que *to boo* est sémantiquement beaucoup plus proche de *Boo!* en fonction signifiante qu'en fonction onomatopéique. Bien que bâti sur un radical onomatopéique, *to boo* a pris son sens non sur la fonction onomatopéique de ce radical, mais sur sa fonction signifiante. A la fonction onomatopéique de *Boo!* s'est peu à peu substituée une fonction signifiante, quelque chose comme *Dehors!*, *Crochet!* (cf. fr. *Hou!*). C'est sur cette dernière que s'est formé *to boo*, qui signifie "faire cet acte particulier que l'on peut entre autres accomplir à l'aide de l'interjection *Boo!*". Dans le domaine de la désapprobation, *to boo* est à *Boo!* ce que *bisser* est à *Bis!* dans le domaine de l'enthousiasme, ou *to encore* à *Encore!*<sup>12</sup>. Tant *to boo* que *A boo* sont des délocutifs synchroniques de *Boo!*, de la même façon que *bisser* et *un bis* le sont de *bis!*. Le parallèle avec la famille de *bisser* montre de plus que l'hypothèse d'une délocutivité diachronique est également plausible. Un certain nombre de faits diachroniques appuient cette hypothèse. D'une part, l'interjection semble antérieure au verbe et au substantif; il y a par ailleurs la locution verbale *to say boo to sbdy*. D'autre part, *Boo!* est anciennement attesté comme représentation du cri de la vache au moins dans certains dialectes. La formation de l'interjection se serait opérée selon le processus suivant: cri de la vache → imitation du cri de la vache pour effrayer → effrayer pour faire partir → volonté de faire partir comme indice de désapprobation → expression de la désapprobation. Il y a – en particulier en indoeuropéen – de nombreux exemples d'un tel processus.

12: Ce verbe, peu usité en anglais, est cité par Benveniste.

Quoi qu'il en soit, il conviendra, dans chaque cas de verbe à radical onomatopéique, de s'interroger sur sa place en synchronie, et sur le processus diachronique qui lui a donné naissance. Simple glissement sémantique d'un verbe au départ onomatopéique, ou authentique délocutivité à partir d'une locution signifiante bien que d'origine onomatopéique?

## 2. Des pleurs et des grincements de dents

Avant que d'entrer dans l'étude des cas particuliers, nous voudrions faire une dernière distinction concernant la délocutivité. Il nous a semblé en effet nécessaire d'en distinguer deux sortes, à savoir la *délocutivité formulaire*, et la *délocutivité lexicale*<sup>13</sup>. Cette distinction concerne non le processus de délocutivité, mais la nature de son point d'arrivée  $M_2$ . Nous dirons que  $M_2$  est un délocutif formulaire si  $M_2$  d'une part est un délocutif, et d'autre part est une formule. *Grosso modo*, une formule est un mot ou une expression spécialisée dans l'accomplissement d'un rite social langagier. Linguistiquement parlant, les formules possèdent un certain nombre de caractéristiques fondamentales qui les différencient des "non-formules":

a) L'énonciation d'une formule n'a pas pour but avoué d'apporter une information. S'il se trouve qu'elle en apporte cependant, elle ne se présente pas comme telle. Ainsi la formule *S'il vous plaît* sert habituellement un acte de demande. L'utiliser revient bien souvent à faire montre de "politesse". Mais même si l'intention secrète de son utilisateur est de faire savoir qu'il est "bien élevé", l'énonciation d'une telle formule ne se présente pas comme destinée à communiquer une telle information. C'est pourquoi les formules ne sont jamais des réponses à une demande d'information, bien qu'elles puissent être des répliques – i. e. des réactions à de telles demandes.

b) Il est donc normal qu'il n'y ait pas de contenu attaché à une formule. La valeur d'emploi d'une formule est purement d'action, et ne saurait s'analyser en une force illocutoire appliquée à un contenu, dans par exemple une analyse à la Searle. Que l'on pense à *Adieu!*, *Bonne année bonne santé!*, *Nom de Dieu!*, *Pas chiche!*, ou encore, pour sortir du domaine des exclamations, *Je vous en prie* (au sens de "De rien"), *Je soussigné*, *De quoi je me mêle?*, ... etc. Dans aucun de ces cas il n'y a de contenu descriptif qui soit présenté par l'énonciation (ce qui ne veut pas dire que l'on ne peut pas en déduire un, mais il ne s'agit alors plus du niveau des intentions présentées par l'énonciation).

c) L'énonciation d'une formule est en quelque sorte imposée par la situation – ou du moins se présente-t-elle comme ayant cette propriété. Ce peut être

13: Cf. à ce sujet, Anscombe 1981.

une situation sociale (les formules dites de "politesse"), mais ce n'est pas le seul cas. Ainsi O. Ducrot qualifie une interjection par le fait "... qu'elle se présente comme arrachée au locuteur par la situation ..."<sup>14</sup>. Signalons enfin que les formules en notre sens font partie des locutions figées, et que comme telles, elles perdent leur aspect formulaire dès lors que l'on tente de leur faire subir des transformations morphologiques, syntaxiques, voire sémantiques.

Aux délocutifs formulaires nous opposerons les délocutifs lexicaux, délocutifs pour lesquels  $M_2$  désigne des objets, des propriétés ou des actions en rapport avec le fait d'énoncer  $M_1$ . Voici un exemple, que nous n'analyserons pas: *un bonjour* est un délocutif lexical (et synchronique) de la formule de salutation *Bonjour!*, elle-même délocutif formulaire (et diachronique<sup>15</sup>) du souhait de bonne journée *Bon jour!*.

Nous avons analysé l'interjection *Hélas!* comme un délocutif formulaire (diachronique), de même que l'expression maintenant vieillie *Las moi!*<sup>16</sup>. Autrefois, l'adjectif *las* s'accordait dans les deux expressions<sup>17</sup>. Puis le figement autour de la forme au masculin a fait perdre à *las* son statut d'adjectif, et à l'instar de *Hé!*, *Las!* et *Hélas!* ont été sentis comme des interjections. Le figement a dû masquer très tôt l'origine de *Hélas!*. Dans son *Dictionnaire* en effet, Furetière, tout en déclarant que *Las!* est un tour vieilli et fréquemment remplacé par *Hélas!*, ne fait pas le rapprochement entre les deux, et fait dériver *Hélas!* de l'hébreu *Eloi!*. Notons qu'aucun verbe n'a été tiré de l'une ou l'autre des deux expressions, mais qu'il a existé un substantif (un délocutif lexical synchronique) peu courant de nos jours<sup>18</sup>. L'existence de tournures comme *Hélas pour X* montrent que tout aspect signifiant n'a pas disparu de *Hélas*: c'est une plainte, ce n'est pas encore un cri de douleur.

L'expression par excellence du cri de douleur est représentée en français par *Aïe!*, souvent considéré comme le type même de l'onomatopée<sup>19</sup>. Le problème est cependant moins simple qu'il n'y paraît, et nous semble fournir un argument à l'appui de notre conception cyclique des phénomènes onomatopéiques. Si en effet *Aïe!* peut être synchroniquement considéré comme ayant forme et fonction onomatopéiques, son origine purement onomatopéique ne nous paraît

14: Ducrot, 1979, p. 133.

15: Anscombe, 1981.

16: Anscombe, 1979a.

17: Par exemple:

"Lasse por coi ne sui ge morte?" (*Eneas*, 1822).

"Hé lasse, fait-elle" (E. Deschamps, t. IX, p. 131).

18: "Traîtres, ces feints hélas ne sauraient m'abuser" (Corneille, *Veuve*, IV.3).

19: *Aïe!* est cependant en passe d'acquérir d'autres valeurs.

pas défendable. On lui oppose parfois une origine lexicale. *Aïe!* serait l'impératif du verbe ancien français *aidier* "aider"<sup>20</sup>, impératif qui aurait donné par délocutivité formulaire une formule d'appel au secours<sup>21</sup>, puis se serait désémantisé en un simple cri de douleur. Or les arguments en ce sens ne manquent pas. La création d'interjections ayant valeur d'appel au secours, à partir de la notion d'aide, sont communes en indo-européen: fr. *A l'aide!*, esp. *Auxilio!*, cat. *Ajuda!*, ital. *Aiuto!*, angl. *Help!*, allem. *(Zu) Hilfe!*, gr. mod. βοήθεια, russe *Pomogitié!*, ... etc. Il est de plus facile de trouver en ancien français des emplois de *aidier* avec valeur interjective<sup>22</sup>. Il y a plus: on a souvent opposé *Aïe!* (attesté avec cette orthographe dès 1473) à une autre exclamation *Ahi!*, attestée dès la *Chanson de Roland*<sup>23</sup>. Leurs valeurs étaient si proches que la langue a fini par les confondre. Or la distinction *Aïe!/Ahi!* semble artificielle, au vu des attestations. D'une part, les graphies sont variables: *Aïe*, *Aï*, *Ahi*, *Ahie*<sup>24</sup>; d'autre part, la graphie *ai* – de *aidier* a dû représenter une double syllabe puisque Ménage note une telle prononciation et la combat. Enfin, on trouve des emplois de *aidier* avec la graphie *h*<sup>25</sup>. Dernier argument: l'existence en ancien français du cri de douleur *Aimi!*<sup>26</sup>, où il est difficile de ne pas voir un pronom clitique, et donc le correspondant singulier de la forme plurielle *Aiez-nous!*<sup>27</sup> *Aïe!* – si l'on accepte ce qui vient d'être dit, illustre donc le passage d'une fonction signifiante à une fonction onomatopéique. Le processus inverse est tout autant possible. Toujours dans le domaine des cris de douleur, le moyen-anglais possédait un cri *Wo!* ou *Wa!*, qui a subsisté jusqu'en anglais moderne sous la forme d'une interjection archaïsante *Woe!* "Hélas!", et d'un substantif que l'on trouve dans quelques expressions comme *A scene of woe*, *woe-begone* et *woeful*<sup>28</sup>.

20: Etymologie en particulier repoussée par A. Dauzat, qui ne fournit cependant aucun argument.

21: Comparable donc à l'anglais *Help!* et au russe *Pomogitié!*

22: Ainsi: "Dex aïe! fet il en place

Je ne faz que li reis ne face" (Etienne de Fougères, *Le livre des manières*, v. 159).

23: "Ahi! culvert malvais hom de put aire" (v. 763).

24: "Cil l'esgarde, puis lui escrie: Ha! Ha! le leu! ahie! ahie!" (*Chanson de Renart*, v. 1212).

25: "Vos jurés, se Dix vos ahit, et li saint, et les saintes paroles qui sunt en cest livre" (Ph. de Beaumanoir, *Les coutumes du Beauvoisis*, XL, 6).

26: Cf. entre autres Godefroy. On trouve chez Couci la graphie *Hami*.

27: Les combinaisons d'exclamations avec des pronoms ou autres n'a lieu en effet qu'avec les fonctions signifiantes et jamais avec les fonctions onomatopéiques: *Pan dans les dents!*, *Zut à Vauban!*, *Gaffe à toi*, ... etc. De telles combinaisons ne sont (pour l'instant) pas possibles avec *Aïe!*

28: D'ailleurs combinable avec un pronom: *Woe to me!* Par ailleurs le *Etymological Dictionary* d'Oxford signale une interférence possible avec le latin *Vae!* de sens proche (*Vae misero mihi!*, *Vae victis!*).

Parfait exemple de notre notion de cycle, l'onomatopée de "départ" provient en fait d'une interjection *We!* du vieux-haut-allemand, largement attestée dans le domaine indo-européen. Le substantif allemand *Weh* "douleur" s'y rattache, ainsi que l'interjection très archaïque *Weh!* "Hélas!", combinable avec un pronom: *Weh mir!*. Par l'intermédiaire du yiddish, elle est passée en anglais américain sous la forme *Ohive!*, à peu près équivalent à *Hélas!*.

On voit sur cet exemple – que nous avons détaillé à dessein – que la détermination du caractère onomatopéique ou non d'une expression n'est pas chose aisée, tant sur le plan synchronique que diachronique.

Le mot *aïe* ne semble avoir donné lieu en français contemporain à aucun dérivé substantival ou verbal. Il n'en est pas de même pour l'exclamation *Ay!* de l'espagnol qui outre un substantif *un ay*<sup>29</sup> – délocutif lexical de *Ay!*, a donné un verbe (peu usité) *ayear* "gémir, se plaindre", délocutif lexical (synchronique) de l'interjection, si l'on se fie à l'analyse du *Diccionario de la Real Academia*: "repetir ayes en manifestación de algún sentimiento, pena o dolor"<sup>30</sup>. *Ayear* ne signifie donc pas pousser un certain cri, mais réaliser par la parole cette action même que l'on peut réaliser en s'exclamant *Ay!* Or malgré les apparences, il ne s'agit pas d'un cri mais d'une interjection pleine qui peut signifier l'affliction ou la menace: *Ay de mí!* veut dire aussi bien "Pauvre de moi!" que "Gare à moi!". La possibilité de combinaison avec des pronoms indique à coup sûr que malgré une forme d'apparence onomatopéique, l'interjection a bel et bien fonction signifiante en espagnol contemporain. Dans son *Diccionario etimológico*, Corominas postule prudemment une origine expressive de l'interjection, et la situe donc sur un trajet onomatopée → lexème. Il nous semble cependant que l'hypothèse inverse est tenable. L'expression *Ay de mí!*, bien qu'ancienne<sup>31</sup>, est en fait une révision d'une expression plus ancienne *Ay me!*, encore utilisée de nos jours en poésie sous la forme *Aymé!* La présence du pronom clitique objet suggère un parallèle avec le français *Aimi!* Dans cette optique, *Ay!* proviendrait d'une forme ancienne de *ayudar* "aider"<sup>32</sup>.

29: La plupart du temps au pluriel: *tiernos ayes, los ayes de los moribundos*.

30: *Ayear* appartient ainsi à toute une série de verbes délocutifs en *-ear*, tels *pordiosear, holear, zapear, ...* etc.

31: Elle est déjà mentionnée par Oudin, qui glose *¡Ay!* par "ah!, las!, hélas!", et *¡Ay de mí!* par "hélas moy".

32: La double valeur plainte/menace peut sembler étrange. Elle est cependant banale: ainsi en français l'opposition entre *Misère de moi* et *Malheur à toi*, malgré la proximité sémantique de *misère* et *malheur*. Ou encore la différence entre *Le malheur est sur toi* et *Le malheur soit sur toi*.

Tout étant pour le mieux dans le meilleur des mondes, le soulagement succède rapidement à la douleur ou à la souffrance. L'exclamation spécifique – et fort courante – en est, en français, *Ouf!*, dont c'est la fonction principale<sup>33</sup>. Souvent glosé comme "soupir de soulagement", *Ouf!* pose donc le même problème que précédemment. Il est de forme onomatopéique à l'instar de *Paf!* ou *Bof!*, mais a-t-il, dans cette expression du soulagement, fonction onomatopéique ou signifiante? S'il a pu avoir fonction onomatopéique – nous reviendrons sur ce point – il ne semble avoir de nos jours qu'une fonction signifiante. Il ne sert pas ou plus à reproduire un bruit, lequel servirait une représentation médiatisée du soulagement. En disant *Ouf!* on montre par là son soulagement, de la même façon qu'en s'exclamant *Hurrah!* on montre son enthousiasme. Dans cette fonction, il est substituable par *Quel soulagement!*, *Enfin!*, ... etc. Cette fonction est assez récente. *Ouf!* servait, il y a peu, à annoncer "... une douleur subite, ou l'étouffement, ou l'oppression ..." <sup>34</sup>, et était ainsi proche du *Aïe!* actuel. Il serait donc passé de l'expression de la douleur à l'expression du soulagement suivant la fin de la douleur. Attesté sous les formes *Ouf*, *Off*, *Ouff*, dès le XVII<sup>e</sup>, *Ouf!* semble avoir eu cependant fonction onomatopéique à un moment de son évolution, celle de figurer l'air sortant des poumons. Ce qui suggère une formation par délocutivité formulaire (diachronique), comme suit: a) *Ouf!* a pour fonction onomatopéique de représenter l'air sortant des poumons dans certaines circonstances. b) On prend l'habitude d'utiliser cette fonction onomatopéique pour manifester la douleur, ou du moins certaines formes de douleur. c) En mettant en scène une douleur qui n'est plus, on exprime son soulagement, selon le principe de *Ça a fait mal, mais c'est fini*. d) La lexicalisation – par délocutivité formulaire – de cette valeur illocutoire d'expression du soulagement fournit l'interjection *Ouf!* actuelle. Il y a plusieurs arguments en faveur de cette thèse: d'une part, cette fonction onomatopéique n'a pas totalement disparu; elle sévit notamment dans le domaine de la bande dessinée, où elle symbolise l'air qui sort brutalement des poumons d'une personne gratifiée d'un coup de poing dans l'estomac. D'autre part, la représentation du soulagement par le biais de la respiration est banale: *Ouf! Je respire, Laisse-moi souffler cinq minutes, On va enfin pouvoir respirer, ...* etc. Enfin, l'ancien français possédait le verbe *offler* "respirer bruyamment", qu'il semble difficile de ne pas rapprocher de *Ouf/Off*, soit que le verbe ait donné naissance à l'onomatopée, soit qu'à l'inverse l'onomatopée ait servi à former un verbe onomatopéique.

33: Il en a d'autres, par exemple la surprise devant un danger.

34: Ainsi: "Ouf! Tu m'étrangles." (Molière, *Fâch.*, I.1)

"Ouf! Je me sens déjà pris de compassion." (Racine, *Plaid.*, III.3)

De *Ouf!* a été dérivé – délocutivité lexicale (synchronique et diachronique) – un substantif que l'on trouve à peu près exclusivement dans l'expression *un ouf de soulagement*. Il n'y a pas de verbe *oufer* "exprimer son soulagement", mais deux locutions verbales *dire ouf* et *faire ouf*<sup>35</sup>. Bien qu'il soit difficile de les distinguer, il semble qu'une spécialisation soit en cours pour chacune d'elles. *Dire ouf* tend vers le verbe onomatopéique "reprendre son souffle", et *faire ouf* vers le verbe délocutif "se soulager, faire une pause". Les sujets parlants que nous avons interrogés disent préférentiellement *sans laisser le temps de dire ouf* et *Vivement que ce soit fini que je puisse faire ouf*.

### 3. De l'art de la guerre et du cri de guerre

Les formes modernes de combat ont rendu inutilisables et donc inutiles l'emploi de cris de guerre, du moins sous forme institutionnelle. Ils ont donc été relégués soit dans les archaïsmes, soit dans la littérature enfantine. Nous avons tous en mémoire le cri de guerre "Au cul les Velrans!" immortalisé par Louis Pergaud. Il subsiste cependant çà et là des traces de l'existence de tels cris. Ainsi le fameux *Branle-bas de combat!* en usage dans la marine. La fonction signifiante de cette expression ne fait aucun doute, même si l'origine n'en est pas tout à fait triviale. Un *branle* était un hamac, et ce cri était un ordre signifiant d'avoir à descendre dans l'entrepont, en vue du combat, ce qui encombrait le pont (en particulier les hamacs). Sous sa forme définitive, l'expression est probablement l'ellipse d'un impératif, ce qui en ferait un délocutif formulaire. L'ordre de tout ranger servait de "support" à l'ordre de se préparer au combat, le second seul ayant subsisté lors de la lexicalisation. Analyse d'ailleurs confirmée par l'étude du parallèle espagnol *¡Zafarrancho de combate!*. *Zafarrancho* se décompose en *zafar* "libérer, débarrasser", et *rancho* "partie du pont". *Zafar* n'est d'ailleurs probablement pas l'infinitif, mais l'usage très courant de l'infinitif avec valeur d'impératif: *Iros* "allez-vous en".

Dans l'ordre des cris de guerre parvenus jusqu'à nos jours, *Haro!* est du plus grand intérêt: d'une part il est fort ancien, d'autre part on ne sait trop s'il faut le ranger avec les onomatopées ou non. De nos jours, l'interjection semble avoir disparu, encore que nous ayons trouvé un *Haro sur les jackpots*<sup>36</sup> qui en est peut-être un exemple. L'utilisation la plus courante se borne aujourd'hui à la locution *crier haro sur le baudet*.

Comme interjection, *Haro!* a d'abord été un cri d'appel – en particulier au secours. Dans l'ancienne Normandie, il devenait dès le XIV<sup>e</sup> un cri d'appel

35: Qu'il convient de distinguer des mentions *dire: "Ouf!"* et *faire: "Ouf!"*.

36: *Le Figaro*, 4/7/81.

en justice. Le substantif *haro* semble plus tardif que l'interjection, et a pu être formé par délocutivité lexicale à partir de cette dernière. Après avoir désigné un cri d'appel ou de détresse, puis un cri en général, il en est venu à désigner un type d'opposition juridique, voire une défense ou une interdiction. D'où la formule du privilège royal relatif à l'imprimerie: *Nonobstant clameur de haro* ... Pour ce qui est de l'interjection originale, on trouve apparemment plusieurs graphies, et ce dès le XII<sup>e</sup> s.: *haro, harou, hareu*. Ainsi:

(XII<sup>e</sup> s.) – Harou, harou, hé aidiez-moi (Lais de Marie de France).

(XIII<sup>e</sup> s.) – Puis escrie: haro le fu! Cil de la ville ... (Lacurne de Saint-Palais, *Fabliaux*, mss, p. 147).

*Haro!* est traditionnellement rapproché d'une autre interjection, *Hare!*, terme de vénerie – cri servant à exciter les chiens, elle-même issue, selon Bloch et Wartburg<sup>37</sup> de l'interjection d'origine francique *Hara!*. L'étude de la famille lexicale de *Hare!* nous semble confirmer l'hypothèse d'une dérivation de *Haro!* à partir de *Hare!* On peut en effet considérer que *haro, harou, hareu* ne sont pas des variantes graphiques d'un même élément, mais bien au contraire des traces de pronoms clitiques au cas régime: *lo*, masculin et neutre singulier atone; *ou(s)*, réduction de *vos*; *eus*, troisième personne du pluriel, masculin. Ces trois mots seraient ainsi des formes figées avec réduction des pronoms clitiques: *har-lo* > *haro*, *har-ous* > *harou*, *har-eus* > *hareu*. Deux arguments militent en faveur de cette analyse: d'une part, ce genre de formation existe en français contemporain, avec le verbe *aller* – *va, vas-y, allons, allez, allons-y, allons donc*, ... etc., le verbe *voir* – *voici, voilà, voyons, voyons-ça, voyons donc, voyez, voyez-vous, voyez-moi ça*, ... etc. D'autre part, elle permet de rendre compte d'autres termes de la même famille. Par exemple *Hari!* "allons, allons", terme d'encouragement (*Vie d'Eustache le Moine*, 1230), pourrait provenir d'une combinaison de *Hare* avec *li*, pronom personnel de la 3<sup>e</sup> personne du singulier, cas régime. Nous aurions ainsi cinq interjections formées par délocutivité formulaire à partir de *Hare!* Il y a plus: le substantif féminin *Harele* "sédition, tumulte", semble être délocutif lexical d'une interjection *Harele!*<sup>38</sup> qui serait elle-même délocutif formulaire de *Hare!* + pronom clitique de 3<sup>e</sup> pers., féminin pluriel, cas régime. La variante de genre masculin et de même sens, *harel*, correspondrait au pronom masculin. On expliquerait ainsi la différence de genre entre deux mots de même sens, moyennant comme précédemment, l'hypothèse

37: *Französisches etymologisches Wörterbuch*.

38: Que l'on trouve dans cette attestation du XII<sup>e</sup> s.:

Souef l'apele

N'avoit sou de crier harele (Beroul, *Tristan*).

d'une chute du *s* final. Par ailleurs, ces différentes interjections ont donné naissance à toute une famille de dérivés, dont nous n'avons retenu que ceux pouvant avoir un rapport avec la délocutivité, et qui sont présentés sur le tableau ci-après. Sur *Hare!* (forme secondaire *Hale!*), a été formé par délocutivité lexicale un *hare* "cri pour exciter les chiens", terme de vénerie encore en usage. Il semble être apparu tardivement (XVII<sup>e</sup> s.?), et ne peut donc être retenu pour expliquer les autres termes, tous antérieurs. Autre délocutif lexical: le substantif masculin *harloup* "cri par lequel on excite les chiens à la poursuite du loup", formé sur *hare!* et *loup*. Deux autres substantifs sont plus problématiques: *hareiz* (*haleis*) "cri retentissant", et *harevale* "tapage, vacarme". Sens et forme suggèrent le rattachement à la famille de *Hare!*, mais non sans difficulté. Pour *hareiz*, la terminaison pourrait être le pronom neutre *ice*, ce qui ferait du mot un analogue de *un décrochez-moi ça*, et donc un délocutif lexical. Le substantif féminin *harevale* n'est guère plus clair: on est tenté de le décomposer en *hare-va-le*, avec pronom neutre au cas régime, mais le genre fait alors problème. Il s'agirait dans cette optique d'une formation proche de *hourvari* et *hallali* (cf. p. 207), à savoir d'un délocutif lexical formé sur *hare!* et l'impératif *Va!* (cf. l'esp. *un correveidile* "un rapporteur"). A l'interjection *hare!* correspond un verbe *harer/haler* "exciter les chiens à la poursuite", puis "poursuivre en criant, traquer". Le sens de ce verbe ainsi que le fait qu'il paraisse postérieur à l'interjection en font un bon candidat à la délocutivité. *Harer*, c'est proprement "exécuter l'action correspondant à celle que requiert l'énonciation de *Hare!*". On pourrait être d'ailleurs tenté de voir ce verbe dans *harevale*, et le lire *hare+va+ele* "elle (la meute) va, elle poursuit". *Harevale* ne serait alors pas délocutif, mais formé comme *garde-chasse* ou *dicton*. Egalement formé sur *Hare!* est le substantif *hallali*. Bloch et Wartburg le décompose en *hale-à-li*, ce qui le fait dériver par délocutivité lexicale soit de l'interjection *Hale!*, soit de l'impératif *hale* de *haler*. Attestée très tôt, la locution verbale *courir à hare* "courir très vite" semble être également un délocutif lexical de *Hare!* D'une part, il s'agit bien d'un dérivé (impropre) de la forme *hare*, d'autre part cette locution semble antérieure au substantif *hare*. Elle est donc morphologiquement formée sur l'interjection. Par ailleurs, une hypothèse de délocutivité rend compte de son sens: *courir à hare*, c'est courir comme quelqu'un à qui l'on dit ou qui dit *Hare!* Il s'agit là d'une formation proche de celle de *faire vinaigre* en français contemporain. L'interjection à valeur d'encouragement *Hari!* "allons, allons" a également fourni des dérivés. Un verbe vraisemblablement délocutif, *harier* "presser, agacer", et peut-être le substantif *hourvari* "cri des chasseurs", puis "grand tapage", dérivé par délocutivité lexicale d'une interjection tardive (XVI<sup>e</sup> s.) de la langue de la vénerie. Du moins si l'on accepte l'analyse de Bloch et Wartburg *Hou!* + *reva*

(retourne (le cerf)) + *Hari!* Un dernier terme enfin semble dérivé de *Hari!*: le nom masculin *haria-caria* "grand tapage", formé par redoublement et allitération, acquérant ainsi une forme onomatopéique. Il n'est d'ailleurs pas impossible que dans l'expression moderne *en faire (tout) un aria*, *aria* ne soit rien d'autre qu'une graphie coupable de *haria*, et n'ait par conséquent rien à voir avec la musique d'opéra.

A *Haro!* ou au substantif *haro* correspondent deux verbes: *hal(l)uer* "poursuivre en criant", et la locution verbale *crier haro*, conservée jusqu'à nos jours. L'ancienneté de *halloer* (XII<sup>e</sup> s.), son sens visiblement issu du vocabulaire de la vénerie, ainsi que le fait que *haro* substantif se soit assez vite spécialisé comme formule juridique, font de ce verbe un candidat plausible à une délocutivité lexicale à partir de *Haro!* Pour *crier haro*, il est difficile de se prononcer. Une attestation comme:

– Lors crierez harou, qu'elle vous veut meurdir (*Berte aux grands pieds*, XIII<sup>e</sup> s.)

plaide en faveur d'une délocutivité lexicale, qui, si elle a été synchronique à une certaine époque, est en passe de devenir diachronique. Sans doute suite à la disparition de *Haro!* comme interjection, *haro* est senti comme un substantif dans *crier haro*, rendant possible la passivation:

– Après trois ans de haro crié sur le contrôle des prix, on ne s'attendait pas à ça ... (1981, interview télévisée d'un responsable politique).

Comme nombre de termes juridiques, *haro* est passé à l'anglais, par le biais des Normands, sous la forme *harrow*, dans la locution rare *to cry harrows*, où le -s est mystérieux. On le retrouve dans d'autres locutions, ainsi *to call it quits* "abandonner", peut-être dérivée par délocutivité lexicale de *Quit!*, et où l'interprétation par un simple pluriel n'est guère crédible: il s'agit vraisemblablement du -s adverbial. Il est enfin possible que l'anglais *Hello!* – d'où serait dérivé le français *Allô!* – soit une réfection d'un *Haro!* ayant valeur d'appel.

Dans le domaine des cris que l'on peut rattacher aux cris de guerre, l'anglais possède des locutions verbales dont la délocutivité lexicale ne fait aucun doute. Tout d'abord l'expression *to cry wolf* "jeter l'alarme sans motif", peut-être calquée sur l'expression française *crier au loup*, formée en tout cas sur le cri d'alarme *Wolf!*. Empruntée au langage des jeux, *to cry uncle* "se rendre", est également un délocutif lexical (synchronique): *uncle* ne représente pas ici le terme de parenté – du moins pas en son sens de terme de parenté. Il s'agit de l'interjection *Uncle!*, destinée à solliciter une trêve. *To cry uncle* est ainsi le parallèle exact de la locution française *crier pouce*, à une différence près: l'origine de l'interjection *Pouce!* est claire, celle de *Uncle!* ne l'est pas.

Dans le domaine onomatopéique – dont nous nous sommes quelque peu éloignés – citons le verbe *to shoo away* "chasser, en particulier un animal". Il n'y a pas de substantif *shoo*, mais il y a une interjection *Shoo!* correspondant à peu près au français *Ouste!*. La forme même de l'interjection suggère une origine onomatopéique, mais toute fonction onomatopéique semble avoir disparu. Le verbe *to pooh-pooh* "mépriser, dédaigner", est de forme visiblement onomatopéique. Il est formé par redoublement d'une interjection *Pooh!*, qui appartient – du moins pour la forme, à un paradigme abondant en anglais: *boo, moo, shoo, ... etc. Pooh!* peut soit exprimer le dégoût – par exemple devant une mauvaise odeur, soit le mépris. On peut se demander si dans l'expression du dégoût *Pooh!* n'a pas fonction onomatopéique. Une comparaison avec *Crac!* nous servira à éclairer le problème. Lorsque, voulant exprimer qu'un morceau de bois s'est brisé, quelqu'un s'exclame *Crac!*, il est certes le locuteur de l'exclamation, mais d'une façon très particulière. À l'aide de moyens conventionnalisés dans la langue, il représente un événement dont il n'est pas responsable: le bruit du bois qui se brise. Rien de tel avec *Pooh!*. Bien que servant à commenter un événement – ainsi une mauvaise odeur – extérieur au locuteur, cette exclamation ne représente pas la mauvaise odeur, mais la réaction de dégoût vis-à-vis de celle-ci, sentiment dont le locuteur est bien responsable. On voit ainsi apparaître une différence entre fonction onomatopéique et fonction signifiante. Elle réside dans l'aspect intentionnel: lorsque l'on dit *Crac!* pour figurer une branche qui se rompt, on ne se présente pas comme responsable du bruit émis, mais simplement comme le reproduisant (fonction onomatopéique). Si en revanche on s'exclame *Crac!* pour se moquer de quelqu'un qui vient de casser quelque chose, on est alors responsable de la moquerie à quoi vise l'énonciation (fonction signifiante). Pour ce qui est de *to pooh-pooh*, dont le seul sens est "mépriser, dédaigner", il est délocutif lexical (synchronique) de *Pooh!*, dans sa fonction signifiante de mépris. Le redoublement a pu avoir ici fonction d'intensifieur, ou peut-être de désambiguïsateur entre les deux valeurs de *Pooh!*<sup>39</sup>.

Le vocabulaire de la chasse a donné lieu en espagnol comme dans d'autres langues, à la création de nombreuses expressions et interjections. Par exemple le cri *¡Ox!*, peu usité aujourd'hui, servait à faire fuir le gibier, plus généralement à effrayer un animal. Attesté, selon Corominas, dès le XIV<sup>e</sup> s., son origine

39: En général, le redoublement restreint le champ des valeurs sémantiques d'une forme onomatopéique. Ainsi, *Toc!* peut représenter à peu près n'importe quel coup frappé, mais *Toc-toc!* ne signifie que les coups frappés à une porte ou sur la tête (pour signifier que quelqu'un est fou); *Toc-toc-toc!* signifie exclusivement les coups frappés à une porte.

est obscure, et fait songer à un radical onomatopéique. Signalons cependant un rapprochement possible avec *Oxte!* "Ouste", qui a donné l'expression *sin decir oxte ni moxte* "sans piper"; *¡Moxte!* a sensiblement le même sens que *¡Oxte!*, et il se pourrait que *-te* résulte du figement d'un pronom de deuxième personne<sup>40</sup>; ce qui plaiderait en faveur d'un stade où *¡Ox!* aurait eu une fonction signifiante. De cette interjection a été dérivé un verbe par délocutivité lexicale, *ojeat* "lever le gibier", attesté à partir du XV<sup>e</sup> s. Pour effrayer un animal – plus généralement pour exprimer l'étonnement – l'espagnol possède l'interjection *¡Zape!* (XVI<sup>e</sup> s.), correspondant *grosso modo* au français *Zou!*, d'origine également inconnue. Elle a également donné un verbe délocutif lexical: *zapear* "effrayer, faire fuir", apparu postérieurement, vers le VXII<sup>e</sup> s.

Signalons enfin que Corominas rapproche la salutation usuelle *¡Hola!* du français *Holà!*, de l'anglais *Hello!* et de l'allemand *Hallo!*. Il pourrait s'agir là des traces dans ces différentes langues d'une famille à laquelle appartiendrait l'ancien français *Haro!*. D'autres termes pourraient s'y rattacher, ainsi *¡Hala!* (qui sert en Amérique Latine de substitut à *¡Hola!*), et *¡Hale!*. Il semble qu'au départ – ou du moins à une certaine époque, elles aient servi à faire fuir les animaux, puis à presser le déroulement d'une action, ou à saluer un individu. Deux verbes ont été dérivés, tous deux délocutifs lexicaux: sur *¡Hala!*, le verbe *jalear* "exciter les chiens", puis "battre des mains pour exciter les danseurs", d'où *jaleo* "bruit, tumulte"; sur *¡Hola!* le verbe *holear* "faire usage à plusieurs reprises de *¡Hola!*".

On remarquera que cette famille que nous postulons possède une remarquable unité sémantique, articulée selon deux grands axes: cris de chasse, formules vocatives.

#### 4. Du bon (et du mauvais) usage de la parole

On parle habituellement à l'aide de sons émis entre autres par la gorge. Il n'est donc pas étonnant que les désignations de la gorge ou de bruits faits par son intermédiaire aient pu servir à qualifier certains types de parole. Ainsi le français *se gargariser* possède, outre le sens onomatopéique bien connu, le sens péjoratif de "s'écouter parler". Il est vraisemblablement formé sur une forme onomatopéique redoublée *gar-*, éminemment proluxe en ancien français: *gargamelle*, *gargate*, *gargatele*, *gargouille*, *gargueton* "gorge, gosier" (cf. espagnol *garganta*, et fr. dial. *garganne*); *garganton* "glouton"; *gargarir* "babiller, gazouiller"; *gargariser* "prendre en gargarisme"; *gargoter* "faire du bruit en bouillonnant" (d'où

40: Il y a des parallèles contemporains: ainsi *¡Tate!* semble être une abréviation de *¡Estate!*, et on dit couramment *¡Tate quieto!* pour *¡Estate quieto!*

fr. *gargote*, *gargotier*?); *gargueter* "faire du bruit avec la gorge",... etc. Dans son *Diccionario Etimológico*, Corominas rapproche cette famille d'une autre famille, celle qui a donné en espagnol *jerga*, *jerigonza* "langage particulier, difficile à comprendre", et en français *jargon*, *jargonner*. Le rapprochement du français et de l'espagnol ne pose pas de problème: *jerigonza* (fin XV<sup>e</sup> s.) provient du mot plus ancien *girgonz* (XIII<sup>e</sup> s.), que l'on peut comparer au fr. *gergon* dans:

... Les chefs firent une harangue au roi en leur gergon, ayant chacun leur interprète ... (D'Aubigné, *Histoire*, I,205).

Il reste donc à rapprocher les deux familles en *gar-* et *jar-* de l'ancien français. La dernière citée n'est d'ailleurs pas moins abondante que la première: *jargon* "babil, bavardage, gazouillement, langage"; *jargonneïs*, *jargonnement*, *jargonnerie* "gazouillement"; *jargonnois* "jargon"; *jargueil* "pie de mer"; *jargoillier* "gazouiller, murmurer, bavarder"; *jargonner* "gazouiller, parler, bavarder, médire" (var. *gergonner*); peut-être aussi *jars* "jargon", qui livrerait ainsi un radical *jar-*. Il semble que pour la valeur onomatopéique de "gazouiller", *jar-* soit une spécialisation de *gar-* "bruit avec la gorge". Indépendamment de la proximité sémantique des deux familles, un argument de rapprochement est fourni par le substantif *jargel* "gorge, gosier", probablement à l'origine de *jargoillier*, et fournissant ainsi une étape intermédiaire entre les deux familles.

Pour ce qui est de *jargonner*, il n'y a pas lieu de lui prêter une origine délocutive. D'une part, il n'y a aucun indice que les formes onomatopéiques *gar-/jar-* aient donné naissance à des exclamations à fonction signifiante. D'autre part, ce verbe a signifié dès le départ "gazouiller", et a vu ensuite son sens s'étendre à "babiller", puis à "bavarder", et enfin à "parler un langage spécial". Il s'agit selon nous d'un verbe de formation purement onomatopéique.

Un exemple de représentation conventionnelle de la parole — intéressant parce que pas de formation récente — nous sera fourni par la famille *blabla*, *blablabla*, *blablater*. Ces termes reposent sur un radical *bla-* très vraisemblablement onomatopéique. On le retrouve dans *blatérer* et *déblatérer*, issus du latin *blaterare*. Outre "blatérer, coasser", ce dernier signifiait "babiller, bavarder", le bas-latin n'ayant, semble-t-il, conservé que le sens de "blatérer". *Deblaterare* n'avait en latin que le sens "parler pour ne rien dire", et son homologue français n'est attesté qu'à partir du XVIII<sup>e</sup>. Notons enfin une parenté possible avec l'angl. *to blab*, et surtout l'interjection *Bla(h)-Bla(h)!*; également avec le latin *balbus*.

En français contemporain, cette famille atteste plusieurs valeurs sémantiques, à savoir:

a) Une fonction onomatopéique, sous deux formes:

1) Le cri du chameau, emploi rare mais attesté:

– Les chameaux crient leur blabla caractéristique, les chevaux hennissent ... (R. Grousset, *L'épopée des croisades*, chap. 5)<sup>41</sup>.

2) Une représentation de la parole en général, principalement dans le domaine de la bande dessinée. Les personnages de bande dessinée dont on veut faire savoir qu'ils parlent entre eux font *Blablablabla* ... Le verbe *blablater* a entre autres sens celui de parler. Dans une bande dessinée non récente, un shérif prônant l'auto-défense face à des desperados se voyait rétorquer par la population: "... C'est facile de blablater shérif, mais ce sont les coyotes les plus coriaces du pays ...", attestation dans laquelle *C'est facile de blablater* se paraphrase sans problème par *C'est facile de parler*, *C'est facile à dire*. Ou encore:

– ... J'ai l'impression de blablater tout seul ... (San Antonio, *Tout le plaisir est pour moi*, p. 54).

Enfin, le substantif *un blabla* a pris le sens de "parole, discours, topo" comme dans *Il nous a préparé un court blabla de présentation*, ou encore:

– ... C'est Zaza qui lui donne la réplique. Au milieu du blabla, je perçois un soupir ... (San Antonio, *Le loup habillé en grand-mère*, p. 191).

b) Une fonction signifiante: *Blabla!* ainsi que *un blabla* ont un usage péjoratif où ils désignent un discours trop abondant ou vide de sens. Remarquons qu'en revanche *Blablabla!* et *blablater* ne réfèrent qu'à un discours vide de sens (Tout ça, c'est du blablabla). Enfin, on ne dirait pas, avec un sens purement descriptif, *Il nous a préparé un court blablabla de présentation*. Cette divergence de *blablabla* d'avec *blabla* est conforme à une observation que nous avons souvent faite: la réduplication d'un radical onomatopéique va toujours dans le sens d'une spécialisation sémantique. Enfin, l'expression *Blabla, blabla* commence à se rencontrer au sens de *etc.*, peut-être sous l'influence de l'anglais *Blah-blah* dont c'est un emploi fréquent. Du point de vue de la délocutivité, le manque de recul diachronique rend difficile de trancher. Il y a un verbe *blablater* "parler" à valeur onomatopéique, et un autre "parler pour ne rien dire" à valeur péjorative, le premier semblant plus tardif que le second, et peut-être dû à une désémantisation. Il existe d'ailleurs des formations analogues: *glacé, glagla, glaglater, gâteux, gaga, gagater; glousser, glouglou, glouglouter*. Remarquons en outre que le substantif dérivé de l'onomatopée n'existe pas nécessairement: on a *un vieux gaga*, mais on n'a pas *un glagla*. Il semble donc

41: Cette attestation m'a été signalée par B. Fradin (Paris VIII).

que la formation des verbes de ce paradigme se fasse directement sur la forme onomatopéique (ou interjective) de base. Dernière remarque: la formation d'onomatopées ou d'interjections par redoublement d'un radical signifiant est un procédé très productif: *gratter, grat-grat; toquer, toc-toc; pisser, pipi*; angl. *to knock, knock-knock; to sob, sob-sob; to smack, smack-smack*.

Nous proposerons donc la filiation suivante: à partir de *blatérer* (ou de sa variante *blatir*) – sans doute d'origine onomatopéique, on a formé (ou reformé) une onomatopée représentative du cri du chameau, *blabla*; puis deux interjections *Blabla!* et *Blablabla!*, la seconde se spécialisant dans la critique de discours vides de sens. Cette formation à vocation péjorative a sans doute été facilitée par l'existence de *déblatérer*. La formation du verbe correspondant n'exigeant apparemment pas l'existence préalable du substantif, *blablater* "parler à tort et à travers" serait alors délocutif lexical (synchronique) de l'interjection *Blabla!*. Délocutifs aussi les deux substantifs correspondants *un blabla* et *un blablabla*; moins marqués péjorativement que *un blablabla* – parce que sémantiquement moins spécialisés, *un blabla* et *blablater* ont acquis récemment des valeurs purement onomatopéiques, sans doute suite à l'apparition ou à la réapparition d'une onomatopée *blabla*. Cette forme étant ambiguë du point de vue du sens, le verbe et le substantif ont bénéficié de cette ambiguïté. On se trouverait ainsi devant un cycle complet, à savoir: *bla-* (rad. onom.) → *blatérer, blatir* (val. onom.) → *Blabla!, Blablabla!, un blabla, un blablabla, blablater* (val. sign.) → *un blabla, blablater* (val. onom.). Bien entendu, le caractère récent du phénomène fait qu'il s'agit là d'hypothèses plausibles, mais non assurées.

Il existe bien d'autres façons en langue de représenter le langage d'autrui. En particulier, il est fréquent qu'une langue étrangère soit qualifiée par emprunt d'un mot à cette langue. L'espagnol *algarabía* pose à ce propos un problème étymologique délicat. Il a d'abord signifié "langue arabe" (fin XIII<sup>e</sup> s.), puis "charabia" (v. 1540), enfin "vociférations, tumulte", sens qu'il a conservé dans la langue moderne. Le catalan *algarabia* a sensiblement suivi le même chemin. Le portugais *algaravia* également, mais aujourd'hui caduc, a été remplacé par *algaraviada*. La syllabe *al-* dénonce à coup sûr une origine arabe de ce vocable – parmi beaucoup d'autres. Là réside le problème. Il est en effet tentant d'y voir l'arabe *al<sup>ḥ</sup>arabīya*: Corominas note cependant à ce propos que la transcription du <sup>ḥ</sup> arabe par le phonème roman *g* est rare et pose problème. Tout en maintenant l'étymologie ci-dessus il postule une influence de l'adjectif *ḡarbī* "de l'ouest", les Arabes d'Orient appelant *al<sup>ḥ</sup>arabīya ḡarbiya* l'arabe parlé en Espagne. W. T. Elwert va plus loin: pour lui, la valeur "charabia" est la valeur initiale de *algarabía*. L'arabe, étant la langue de la classe dominante et cultivée, était incompréhensible pour les classes inférieures. Pour celles-ci, le mot aurait

été senti comme une onomatopée et pourvu d'un sens péjoratif, conséquence de ce que la dénomination *al<sup>c</sup>arabîya ġarbîya* impliquait une nuance péjorative de la part des Arabes d'Orient. La transcription de <sup>c</sup> par *g* serait une contamination de *ġarbî*.

Malheureusement, les thèses de Elwert relèvent plus de la pétition de principe que de l'argumentation raisonnée, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il nous paraît méthodologiquement inacceptable, lorsqu'un sens *S'* d'un mot est attesté postérieurement à un sens *S*, de postuler que *S'* a en fait existé antérieurement à *S*, sans autre motivation que de sauver une hypothèse. D'autant plus que les textes ne manquent pas pour l'époque concernée. Car à ce compte, toute considération étymologique fondée sur l'étude d'attestations – et comment pourrait-il en être autrement – est rigoureusement illusoire et donc à proscrire. Examinons cependant les arguments de Elwert. Remarquons que tout d'abord, un grand nombre de termes arabes passés à l'espagnol ont d'abord eu un sens "neutre" avant d'acquérir une valeur péjorative (généralement après la "Reconquista"). *Algarada* a d'abord signifié "troupe à cheval", puis "tumulte, brouhaha" (*al gara* "incursion en pays ennemi"); *zambra* a signifié successivement "orchestre maure" (*zamr* "instruments musicaux"), "fête maure", et enfin "vacarme", ... etc. Par ailleurs, que l'arabe ait été la langue de la classe dominante des envahisseurs, et une langue de culture, certes. De là à en conclure qu'elle était incomprise des classes inférieures, c'est accorder beaucoup de crédit à une imagerie d'Épinal qui veut que l'Espagne médiévale ait vu s'affronter deux ethnies irréductibles à tous points de vue. Tant sur le plan des coutumes que linguistique ou culturel, les influences réciproques ont été la règle, et langue et civilisation arabes n'y ont pas joué un moindre rôle. Le bilinguisme roman/ arabe était chose fréquente (les *mozárabes*); certains Arabes ne parlaient que le roman, alors que certains Espagnols ne s'exprimaient qu'en arabe. Il faudrait donc admettre que ces classes inférieures, pour qui l'arabe n'était qu'une suite d'onomatopées, aient été capables de lui emprunter quelques milliers de vocables, avec leur sens exact, une transcription phonologique cohérente, vocables relatifs à des activités qui n'étaient pas toutes – il s'en faut – exercées par les classes supérieures. D'autre part, leur ignorance de l'arabe, qui leur faisait percevoir *al<sup>c</sup>arabîya* comme une onomatopée, ne les aurait pas empêchés de distinguer l'arabe d'Orient de celui de l'Occident, puis de repérer et d'emprunter la dénomination *al<sup>c</sup>arabîya ġarbîya* du second par le premier. Par ailleurs si un tel emprunt avait effectivement eu lieu comme le dit Elwert, il aurait eu d'entrée un sens péjoratif, et il est alors peu probable que les Arabes d'Espagne aient retenu ce terme pour désigner leur propre langue.

L'étymologie de *algarabía* est donc à chercher ailleurs. Il s'agit certes d'un emprunt à l'arabe, mais d'un emprunt romanisé, et par des gens qui en connaissaient

parfaitement le sens. N'oublions pas que, dès le Xe s., l'arabe avait réussi à pénétrer des dialectes romans aussi au Nord que ceux des Asturies ou du Léon. En premier lieu, quelle est l'origine du terme? L'étymologie *al<sup>c</sup>arabîya* est problématique: *al<sup>c</sup>arabî* a été correctement transcrit *alárabe*, *alarbe*, et a signifié "arabe", puis "homme inculte et grossier". Il semble donc que *al<sup>c</sup>garabîya* ait été formé sur le schéma consonantique *ġ-r-b*, d'où deux possibilités: Ou bien il s'agit de *ġarîb* "étrange, étranger", ou bien de *ġarbí* "occidental", les deux mots étant apparentés à *ġarab* "partir au loin, se coucher (le soleil)". L'étymologie par *ġarîb* se heurte au problème du *a* de *algarabîa*, d'autant plus que *al ġarîb* a donné *algarive* "étranger", correctement transcrit. L'hypothèse la moins coûteuse est donc celle d'une formation à partir de *ġarbí* "occidental". L'agglutination de l'article indique la romanisation du terme, hypothèse que confirme le  $\alpha$  supplémentaire. Il s'agit certainement d'un appui vocalique, ce qui permet de dater sinon l'emprunt, du moins sa romanisation: entre le Xe s. et le XIIe s., période pendant laquelle le vocalisme d'appui était fréquent. En fait *algarabîa* "langue arabe" s'oppose à deux autres termes: *árabe* "arabe d'Orient", et *aljamîa*, nom donné par les Arabes eux-mêmes à l'espagnol de l'époque. *Algarabîa* apparaît ainsi clairement comme forgé par les Espagnols pour désigner l'arabe local. D'où le problème: quel était le sens de *ġarbí* dans *algarabîa*? Une première solution serait d'estimer que quoique non officielle, la dénomination *al<sup>c</sup>arabîya ġarbíya* était connue de tous, Espagnols compris. Dans *algarabîa*, *ġarbí* aurait le sens d'origine de "ouest". Possible, mais non certain. Car cette hypothèse échoue à expliquer une série de faits pour le moins bizarres. Pour désigner les Arabes d'Orient, les Espagnols disposaient du terme *sarraceno*, à l'étymologie bien connue: il s'agit de l'arabe *šarîq* "est", qui a donné *siroco*. Or pour un Espagnol, le *siroco* n'est pas un vent d'est, mais de sud-est. Erreur de traduction? La rose des vents catalane comporte deux anomalies analogues: les vocables *ġarbí* et *šarîq* ont donné en catalan *garbí* "vent du sud-ouest", et *xaloc* "vent du sud-est", et en esp. *garbino* et *jaloque* de même sens. Ce n'est pas un simple hasard. En catalan, à une exception près, le *mestral*, on nomme les vents d'après la région d'où ils sont censés venir: *tramuntana* (d'au delà des montagnes), *llevant* (du Levant), *migjorn* (du midi), *ponent* (du couchant). Par ailleurs, depuis le XIIIe s., le vent du sud est appelé *ábrego* en espagnol, c'est-à-dire "l'africain". *Garbí* et *xaloc* sont donc à comprendre comme "les vents qui viennent respectivement des régions qui sont pour les Arabes l'ouest (*ġarbí*) et l'est (*šarîq*)". Pour un Espagnol, l'ouest et l'est de l'Afrique sont le sud-ouest et le sud-est. *Algarabîa* a bien été formé sur *ġarbí* — avec agglutination de l'article — mais en lui donnant le sens qu'il avait par exemple en catalan. Ce mot est à lire comme: "la langue des Arabes

qui viennent d'une région située pour nous au sud-ouest", région qu'eux-mêmes désignent sous le vocable de *garbí* "ouest". Deux arguments supplémentaires sont en faveur de cette analyse. Nous avons dit que le vocalisme d'appui faisait remonter ce mot à la période du X<sup>e</sup> s. au XII<sup>e</sup> s.: or cette période est précisément celle des invasions almoravide, puis almohade, venues du Maroc. Deuxième point: les Almohades devaient rapidement conquérir toute l'Afrique du Nord. Or alors que *xaloc* désigne sans ambiguïté le sud-est, le catalan *garbí* et l'espagnol *garbino* sont parfois confondus avec l'*ábrego*, le vent du sud.

Le mot français *charabia* ne nous réserve malheureusement pas un meilleur accueil que *algarabía*, et son origine a été l'objet de maintes spéculations. Il est attesté dès le XVIII<sup>e</sup>: F. de Murat attribue au marquis de Saluces un sobriquet *charabiats* "émigrants auvergnats" antérieur à 1789. Chez J. Desgranges (*Petit Dictionnaire du Peuple*, 1821), on trouve *charabia* "mauvais langage des auvergnats, jargon". Le sens "auvergnat" est largement attesté, et semble être le premier. Ainsi chez Vidocq (*Les mystères de Paris*, 1844):

– As-tu remarqué comment ils parlent? On dirait des charabias ou des Gascons.

De façon approximative, on peut classer les étymologies proposées comme suit:

a) Emprunt à une langue étrangère: on a par exemple voulu voir dans *charabia* l'étymon arabe *al ʿarabiya* précédent, via l'espagnol *algarabía*. Plusieurs arguments s'opposent à cette hypothèse. Tout d'abord le passage de *algarabía* à *charabia* serait contraire aux lois phonologiques régissant les emprunts du français à l'espagnol. Ensuite, *algarabía* n'a jamais désigné une population, mais d'abord une langue, et après le XVI<sup>e</sup> s., une façon de s'exprimer. Enfin, on n'explique pas pourquoi ce sont précisément les Auvergnats que l'on a ainsi désignés, et non les Provençaux ou les Gascons.

b) Origine onomatopéique: il s'agirait d'un dérivé du provençal *charrà* "parler, bavarder", lui-même issu d'un radical onomatopéique *tšarr-* représentatif d'un tumulte, la finale *-bia* exprimant l'idée d'un bafouillis. A l'appui de cette thèse, on trouve dans *Lou Tresor dou Felibrige* les vocables *charabiat*, *sarabia* "marché aux chevaux, maquignonage", que Mistral tient pour apparentés au lyonnais *charabarat* de même sens. Certes le français *charade* montre que le radical *tšarr-*, largement attesté dans les langues romanes, a pu être emprunté au provençal. Mais cette finale "onomatopéique" *-bia* est bien mystérieuse, surtout agrémentée d'un *t*, et une fois encore, pourquoi aller chercher un mot provençal pour désigner les Auvergnats et eux seuls?

c) Expression utilisée par les Auvergnats eux-mêmes: c'est ainsi que l'on a cru voir dans *charabia* une déformation de la formule de politesse "Serrez bien", sous la forme *Charra bian*, l'initiale en *ch-* ayant été conçue sur le modèle de *fouchtra* et *mouchu*. Egalement un emprunt à l'auvergnat *charaba* "bousier",

par allusion au métier de charbonnier fréquemment exercé par les Auvergnats émigrés à Paris. On ne peut guère réfuter de telles hypothèses, puisqu'elles ne reposent sur aucun fondement discernable. En fait, à ce jeu de la devinette, la simple consultation d'un dictionnaire d'occitan en fournit bien d'autres tout aussi plausibles, mais aussi peu convaincantes. Toutes nous paraissent présenter la même faiblesse: elles ne visent qu'à restaurer une certaine plausibilité linguistique, indépendamment du contexte socio-historique ayant suscité la formation de l'anthroponyme.

C'est à partir de cette remarque que nous voudrions proposer une autre étymologie pour *charabia*. L'émigration auvergnate à Paris remonte au XVI<sup>e</sup> s. pour le moins. Les émigrés auvergnats y exerçaient principalement deux professions<sup>42</sup>. La première, qui existe toujours, consistait à livrer du charbon à domicile. D'où leur nom de *charbournats*, abrégé en *bournats*, du mot *charbounia* "charbonnier" propre aux dialectes limousin et auvergnat. La seconde profession était celle de chiffonnier, au sens large du terme. Non seulement ils récupéraient les souquenilles, mais de plus, armés d'un crochet, ils "faisaient les poubelles". Ce point important nous livre deux possibilités pour *charabia*. En limousin en effet, *charpà*, *charpià* (nombreuses variantes), signifie "déchirer, peigner le lin, l'étoupe" (cf. fr. *charpie*). Selon cette hypothèse, les *charabiats* seraient les "déchireurs", analogues de nos modernes "chiftirs". Il y a d'ailleurs un parallèle: les colporteurs spécialisés dans la récupération de "pièces détachées" provenant d'épaves s'appelaient "déchireurs de bateaux". Autre hypothèse, proche de la précédente car les deux familles sont apparentées: *charabia* viendrait d'un étymon occitan (*es*)*charrapia* "griffer, gratter, égratigner", encore attesté en gascon et en béarnais, et sous des formes proches dans les autres dialectes. Les *charabiats* seraient alors des "crocheteurs", mot français qui n'a pu leur être appliqué puisqu'il désignait déjà les portefaix faisant usage d'un crochet.

*Charabia* s'est d'abord dit des Auvergnats eux-mêmes, puis de leur façon de parler, et a fini par désigner tout parler incompréhensible et considéré comme corrompu. Si notre hypothèse d'un *charabia* de formation parallèle à *charbournat* est exacte, et si de plus – comme il semble – ce mot a simplement servi à désigner les Auvergnats, il n'y a pas lieu de faire l'hypothèse d'une délocutivité (lexicale). La valeur péjorative serait apparue après coup, sans avoir joué de rôle dans la formation du mot.

*Baragouin* et *baragouiner* sont deux autres termes désignant une façon de parler incompréhensible. Très ancien, *baragouin* apparaît d'abord comme un

42: Cf. Massin.

substantif signifiant à peu près "étranger, barbare". Du Cange (s.v. *barginna*), cite le texte suivant (1391): "... Les quelz appelerent l'exposant sanglant barragouyn; icelluy leur dist: beaux seigneurs, je ne suis point barragouyn, mais aussi bon chrétien, d'aussi bonnes gens et aussi bon françois que vous estes ...". Cette attestation nous fournit le sens de *baragouin* en quelque sorte par la négative: un bon chrétien, de bonne lignée et bon français n'est pas un *barragouyn*. Elle nous fournit de plus l'insulte *Sanglant barragouyn!* (*sanglant* "cruel, détestable"; *appeler* "interpeller"). Le sens de *baragouin* a par la suite évolué selon deux directions. Il a désigné d'une part une langue incompréhensible ou étrangère (Rabelais, *Pant.* IX); ainsi que celui qui la parle – l'étranger (Rabelais, *Pant.* II; Montaigne, II, 119). D'autre part, la langue incorrecte, le jargon (Du Bellay, *Œuvres*, V, 113); Guill. des Autels, *Mitistoire barragouyne de Fanfreluche et Gaudichon*), ou celui qui parle mal (Guill. Bouchet, *35<sup>e</sup> Serée*, V, 84; E. Pasquier, *Lettres*, V, 84). Le sens "jargon incompréhensible" a seul subsisté de nos jours. Bien que combattue, l'origine bretonne *bara gwin* "du pain et du vin" reste très vraisemblable. Dauzat (in *Festschrift für Ernst Tappola*, 1935) fournit plusieurs arguments en ce sens: le mot apparaît d'abord dans l'Ouest de la France, puis se généralise après le rattachement de la Bretagne à la France; en 1391, il est appliqué à un habitant de la Guyenne par un habitant du Loiret; enfin, Dauzat note l'abondance en Loire-Inférieure du nom de *Painvin*. A quoi on peut ajouter que, malgré une christianisation précoce, de nombreux rites druidiques ont subsisté pendant longtemps en Bretagne, ce qui devait rendre cette région fort suspecte aux yeux de l'Eglise. Que les Bretons ont eu très tôt mauvaise presse: en ancien français, *brete* "bretonne" a aussi signifié "sotte" (cf. la bande dessinée *Bécassine*), et *bretonner* "bredouiller". Il s'agit donc à l'origine d'un sobriquet désignant les Bretons: ils étaient sots, vaguement hérétiques, et parlaient une langue incompréhensible. L'insulte a donc été formée par délocutivité formulaire à partir de l'usage dérisoire d'une expression bretonne courante. Le passage à "jargon" s'est ensuite opéré selon une loi sémantique banale. Pour *baragouin*, le sens "étranger", "qui parle une langue étrangère" semble plus tardif, et donc dérivé d'une valeur initiale péjorative. Sur ce mot a été formé le verbe *baragouiner*, aujourd'hui "parler de façon très imparfaite". D'abord attesté sous forme d'infinitif substantivé (H. Estienne, *Dial. du lang. fr. ital.*, 1578) avec le sens de "parler incorrect", le verbe signifie "parler d'une manière incorrecte" (Montaigne, II, § 12, 1580), "prononcer indistinctement" (Furetière, *Roman bourgeois*, p. 324, 1666), "parler une langue étrangère" (Cotgrave, 1611). *Baragouiner* "parler mal" semble ainsi contemporain de *baragouin* "langage incorrect", "celui qui parle un tel langage". Le problème est alors de savoir si *baragouiner* en ce sens est dénomiatif du

substantif *baragouin* ou délocutif lexical de l'insulte *Baragouin!*. Est-ce "parler comme un baragouin" (cf. *parler comme un cochon*) ou "parler d'une façon qui autoriserait la qualification de *Baragouin!*"?

L'hypothèse dénomminative ne manque pas d'arguments. D'une part, elle explique sans coup férir les deux sens du verbe: l'évolution sémantique de ce dernier a suivi celle du substantif sur lequel il était formé. Par ailleurs, le couple *baragouin/baragouiner* apparaît dans cette optique comme l'analogue du couple *breton/bretonner* qui a pu lui servir de modèle. Thèse qui se heurte cependant à quelques objections. D'une part, l'analogie avec le couple *breton/bretonner* suppose que ce verbe soit lui aussi dénomminatif, et de *Breton*. Or *brete*, puis *breton* ont signifié "sot", et non "qui parle mal": une filiation dénomminative ne rend donc pas compte du sens de *bretonner*, ce que fait mieux filiation délocutive. *Bretonner*, c'est parler comme quelqu'un qui s'attirerait le commentaire méprisant de *Breton!*<sup>43</sup>. Par ailleurs, le passage de "parler mal" à "parler une langue étrangère" a pu aussi bien se faire à partir d'une formation délocutive, par une loi sémantique banale. De plus, *baragouiner* n'a jamais signifié "se comporter comme un baragouin", et si donc le verbe est dénomminatif, il l'est uniquement sur la base du sens "langage incorrect". *Baragouiner*, c'est parler baragouin, sur le modèle *jargon/jargonner*. L'interprétation des vers suivants d'une chanson (Villemarqué, *Dict. de bas-breton*, p. XL), fait alors problème: "... Baragouinez, guas ("vassal") de Basse-Bretagne, baragouinez guas, tant qu'il vous plaira ...". Or l'auteur breton de cette chanson ne conseille pas à ses compatriotes de parler mal, encore moins de parler "baragouin". Le breton n'est pas un baragouin pour un autochtone. Il leur conseille bien au contraire l'usage à outrance du breton, interprétation qu'une filiation dénomminative échoue à rendre. L'hypothèse délocutive y parvient en revanche mieux. A partir d'un usage interjectif *Baragouin!* "Quel jargon!", a été formé *baragouiner* "parler une langue telle ou d'une façon telle qu'elle fasse dire *Baragouin!*". Les vers ci-dessus signifient alors "Parlez donc autant qu'il vous plaira cette langue (le breton) qui fait dire aux autres *Baragouin!*".

La scolastique a souvent été perçue comme l'art de la discussion vaine et pédante. De cette image négative nous sont restés quelques vocables, en particulier le verbe *ergoter* "chicaner", dont l'origine pose le problème de l'influence d'une famille lexicale sur une autre, par le jeu de ressemblance formelle.

Le substantif *ergo* est attesté, avec de nombreuses variantes orthographiques, dès le XIII<sup>e</sup> s. (G. de Coigny, *Œuvres*, vers 1220), au sens de "argument

43: On voit la différence avec d'autres verbes de formation analogue, par exemple *patoiser*, qui signifie "parler ou utiliser un patois", et n'est pas nécessairement péjoratif.

sophistique”, sens assuré par l’existence de nombreux dérivés: *ergotis* ”chicane théorique”, *ergoterie* ”chicane”. Le verbe apparaît à la même époque — et dans le même texte, avec l’orthographe *argoter*, et le sens ”tromper par des arguties”:

Ils apprennent, par Saint Gile,  
Tant de barat et tant de guile,  
Et de quare et d’argo tant  
Que le monde vont tout argotant

Ce texte est précieux à plus d’un titre. D’une part, le parallèle avec *quare* montre qu’il s’agit bien du latin *ergo*, malgré l’orthographe *argo*, et que *argoter* est bien dérivé de *ergo*. Que par ailleurs, *argoter* n’était déjà plus clairement rattaché à *argo*, puisqu’ils apparaissent dans deux vers consécutifs. L’origine latine du substantif, déjà soutenue par Furetière (et d’autres), est donc très vraisemblable. Le sens convient parfaitement: il s’agit bien à l’origine d’une chicane théorique. D’autre part, il est fréquemment associé à d’autres termes latins *utrum* et *quare* (par exemple Marot, I, 276). Remarquons que ce substantif est tiré non pas de la locution latine, mais d’un usage particulier de cette locution. *Un ergo(t)* n’est pas une conclusion en général. C’est le type de conclusion, jugée fallacieuse par d’autres, que tiraient les scolastiques et qu’ils introduisaient par *ergo*. D’où le sens péjoratif qu’a toujours eu ce substantif, et qui vient selon nous de ce qu’il est délocutif lexical de cet emploi particulier de *ergo*. Voici d’ailleurs un passage de Regnard (*Ménechm*, I, 5), qui combine à la fois l’usage scolastique de *ergo*, et un usage quasi exclamatif du substantif; il montre comment la qualification particulière du premier a pu servir de base à la formation du second: ”... Et je raisonne ainsi: j’en ai cinquante et passe. Vous êtes mon aînée: ergo dans un seul mot, vous voyez si j’ai tort. — Votre ergo n’est qu’un sot ...”. Le verbe *ergoter* pose une fois de plus le problème de savoir s’il est dénominatif de *ergo* substantif, ou de *ergo* locution à sens ironique, comme dans *ergo gluc*. Ce verbe peut être rattaché à trois familles de l’ancien français, à savoir celle de *ergot* (du coq), de *arguer* ”quereller, blâmer, faire le sophiste”, et enfin de *hargoter* ”quereller”. Les trois familles sont probablement de même origine: Guiraud<sup>44</sup> les fait dériver du germanique *hara* déjà cité. La forme primitive de *ergot* est *argoz* ”éperons”; l’ancien français possédait par ailleurs *herigote* ”ergot, éperon”. *Hargoter* est également attesté avec les graphies *harigoter* et *erigoter*, et l’on trouve un verbe *haligoter* ”mettre en lambeaux”. Enfin, le sens primitif de *arguer* est ”presser, aiguillonner, talonner”, d’abord au sens matériel, puis moral. Du Cange (s.v. *argutio*) faisait

44: *Dictionnaire des étymologies obscures*.

déjà le rapprochement entre *argu-*, *hargoter* et *ergoter*: "*argu ... inde etiam hargoter, argutari, disceptare, vulgo ergoter ...*". Or une étude plus fine montre que ce rapprochement est sans doute abusif. Le verbe *ergoter* qui nous occupe a toujours signifié "user d'arguments fallacieux", et on ne voit guère comment le rattacher à *ergot*, en l'absence totale d'attestations intermédiaires. En outre, les sens de *arguer* et *ergoter* sont clairement dissociés dans l'exemple ci-après:

"Il est par Dieu, sophiste argut, ergoté et naïf ...". (Rabelais, III, 2)

Enfin, malgré la graphie de l'exemple de Coincy ci-dessus (var. *hargotant*), le sens "tromper par des arguties, embobiner" n'a guère de rapport avec *hargoter* "quereller, secouer". *Ergoter* est donc à considérer comme appartenant à une famille distincte des précédentes, ce qui n'empêche pas qu'il a pu, et peut-être même dû y avoir des influences, ce qui expliquerait les graphies hésitantes<sup>45</sup>. Il nous reste maintenant à tenter de déterminer si *ergoter* est dénominatif ou délocutif. L'hypothèse délocutive se heurte en particulier au *-t* qui apparaît parfois dans la graphie de *ergo* substantif, ainsi que dans le verbe. Alors que sur *halo* l'ancien français a formé *haloer* "poursuivre en criant", et non *haloter*. La dérivation dénomminative semble en outre rendre compte sans problème du sens de *ergoter* et de ses dérivés. Remarquons que tout d'abord, le *-t* a pu apparaître sous l'influence de la famille de *hargoter*: on trouve également la graphie sans *-t*. De plus, la filiation avec *ergo* locution était connue: "... Qui diroit ainsi, Frère Panigarolle n'est pas un éléphant, ergo, il n'est pas un animal, cestuy-là ne serait pas un bon ergotiseur ..." (Ph. de Marnix, *Differ. de la Rel.*, I, IV, 16). Certes *ergo(t)* substantif a souvent eu un sens péjoratif de "mauvais argument", mais il a eu aussi le sens neutre de "argument, raisonnement". Le dérivé *ergoté* signifie "qui n'est pas en reste d'arguments", tout comme *argumenté*. Si donc *ergoter* était un simple dénominatif de *ergo(t)*, on expliquerait à la rigueur le sens "chicaner", mais ni le sens ancien "tromper par des arguties", ni que le sens "raisonner, argumenter" soit absent pour ce verbe. On y parvient mieux dans une optique délocutive. Rappelons en effet qu'un délocutif lexical est la lexicalisation d'un usage spécifique, local, d'un terme ou d'une expression. Dans la pratique scolastique, *ergo* servait à introduire une conclusion. D'où le sens général "argument, raisonnement". De certains usages abusifs de *ergo*, on a tiré, par délocutivité lexicale, *ergo* "mauvais argument". Remarquons à ce propos que le sens "argument" a subsisté assez longtemps: on trouve un *ergo sophistique* chez Rénier (*Sat. X*). Non plus sur la nature de l'argument, mais cette fois sur la nature de l'intention présidant

45: Il est bien connu que certaines graphies sont dues à de fausses étymologies: ainsi *poids*.

à l'emploi de *ergo*, a été formé le verbe délocutif *ergoter* "tromper par des arguties", d'où les sens plus tardifs "chicaner, discuter". Signalons enfin que Ménage, approuvé par Diez, soutient l'hypothèse d'un *ergoter* dérivé de *ergo*, pour la raison, dit-il, que ce mot (*ergo*) revenait sans cesse dans les disputes scolastiques. On s'étonnera peut-être qu'une même locution puisse donner plusieurs dérivés locutifs de sens différents. Dans la mesure où un délocutif est formé sur un usage local d'une locution, on conçoit qu'à plusieurs usages locaux puissent éventuellement correspondre plusieurs délocutifs de sens différents. Ainsi sur le mot *yes*, l'anglais a formé *to yes* "acquiescer" (peu usité), *a yes-man* "un béni-oui-oui", et *a yes-girl* "une Marie couche-toi là", tous trois délocutifs et provenant de trois valeurs énonciatives différentes de *yes*.

Dernière dénomination d'une façon de parler: le mot *galimatias* "discours très confus", dont l'étymologie a donné lieu à maintes spéculations. Beaucoup semblent sans fondement, et nous n'en retiendrons que deux:

La première fait provenir *galimatias* du bas-latin *ballematia* "danse", "chansons obscènes" (Isid., 3.22.11), ce qui l'apparente à *ballistia* "chants accompagnant la danse", et plus lointainement au grec βαλλίζω commenté par Chantraine (*Dict. Etym.*) comme n'évoquant pas une danse, mais plutôt une fête bruyante, d'un carnaval où on se lance des quolibets, où on se bombarde. Une telle explication convient pour le sens, mais pose certains problèmes. Le mot apparaît pour la première fois chez Montaigne (*Essais*, I, XXV, p. 138) avec la graphie *galimathias*. Le *h* fait problème, ainsi que le *g* initial, d'autant plus que l'ancien français connaît *ballement* "action de danser".

La seconde étymologie est celle de Elwert qui, se fondant sur une explication de Sainéan, propose la solution suivante: dans la première attestation de Montaigne *jargon de galimathias*, le sens de *jargon* "langue incompréhensible", habituel au XVI<sup>e</sup> s., interdit de donner le même sens à *galimathias*. Elwert suggère d'interpréter *galimathias* comme un adjectif ethnique signifiant "habitant de Galimathie". La Galimathie serait un pays lointain imaginaire, dont l'existence est attestée par le provençal *Galimatié*, le béarnais *Galimachie*, déformation "évidente" de Arimathie, à partir de *Joseph ab Arimathia*. La terminaison *-às* est en effet en occitan un suffixe ethnique, entre autres. On serait ensuite passé de *jargon de galimathias* à *galimatias* par un procédé rhétorique banal. Il nous semble cependant que les thèses de Elwert résistent mal à un examen détaillé. Remarquons tout d'abord que le suffixe ethnique gascon est *-ès* et non *-às*, et que de toute façon, *Galimachie* aurait donné *galimachou*. L'existence en gascon de *galimatiàs* au sens français montre que Montaigne n'a fait qu'utiliser un mot dont il n'est pas créateur, et attesté avec cette même graphie dans tout le domaine occitan. Le *h* fait donc problème. Par ailleurs, l'origine *Joseph ab*

*Arimathia* demande à être étayée: d'autant plus qu'elle comporte un *h* dont il faudrait supposer qu'il a disparu en occitan pour réapparaître en français. Dernier point: l'expression *jargon de galimathias* ne peut être correctement interprétée que replacée dans son contexte exact, ce que ne semble pas avoir fait Elwert: "... J'ay vu chez moy un mien ami, par manière de passe-temps, ayant affaire à un de ceux-cy, contrefaire un jargon de galimathias, propos sans suite, tissu de pièces rapportées ...". Or on ne contrefait pas une langue, mais une façon de parler: c'est le sens qu'a ici jargon, et qu'il avait d'ailleurs parallèlement à celui de "langue incompréhensible": "... Tessé avait le jargon des femmes, assez celui du courtisan ..." (Saint-Simon, 116.11). On le trouve d'ailleurs avec pratiquement le sens de "discours" chez Montaigne lui-même: "... le parler obscur, ambigu et fantastique du jargon prophétique ..." (Montaigne, *Essais*, I.XI, p. 45). Il s'agit ici de la façon de parler peu claire propre aux discours prophétiques. D'une façon générale, *jargon* a désigné toute forme de discours dépourvu de contenu, ou jugé tel: en particulier, mais pas seulement, un discours en langue étrangère. Passons à *galimathias*. Si ce mot a pu signifier "discours confus", il s'en faut que ç'ait été son seul sens. Dans: "... Le cardinal, après une douzaine de galimatias qui se contredisaient les uns les autres, conclut à se donner encore du temps ..." (Retz, II.126), *galimatias* ne signifie pas "discours confus" mais "phrases ou expressions obscures". Vaugelas (p. 103) qualifie l'expression à la mode *s'immoler à la risée publique* comme "... fort approchante de ce que l'on appelle galimatias ...". Le *jargon de galimathias* de Montaigne est donc à comprendre comme "discours fait de phrases embrouillées et incompréhensibles", ce que confirme la glose faite par Montaigne lui-même "propos sans suite, tissu de pièces rapportées".

Pour ce qui est de l'étymologie du mot, nous voudrions reprendre en tentant de l'améliorer, une thèse déjà soutenue par Darmesteter<sup>46</sup>, et qui en fait un analogue de *galimafrée* "fricassée de viande". On interprète généralement *galimafrée* comme issu d'un croisement entre le picard *mafrer* "manger beaucoup" et l'ancien français *galer* "s'amuser, mener joyeuse vie". Nous pensons pour notre part que *gali-* serait plutôt à rapprocher de l'a. fr. *galée* "bourbier", "sauce": on trouve, en 1393, *calimafrée* "sorte de sauce"<sup>47</sup> et au XV<sup>e</sup> s., *galimafrée* "ragoût de diverses viandes". Or il arrive fréquemment que des termes culinaires prennent un sens abstrait: ainsi *liant*, *sel*, *salmigondis*, *pot-pourri*,

46: *Traité*, p. 113.

47: Darmesteter voit dans *cari-*, sans justifications, un suffixe péjoratif. On comprend alors mal *calimafrée* "sauce". Si cependant Darmesteter avait raison, *galimatias* aurait signifié à l'origine "mauvais manger", et serait proche de *pot-pourri*.

*plat de résistance, hors-d'œuvre, salade, ...* etc. Ce passage du concret à l'abstrait semble bien s'être produit pour *galimafrée* si l'on en croit l'attestation suivante: "... Quelques diversités d'herbes qu'il y ait, tout s'enveloppe sous le nom de salade: de mesme, sous la considération des noms, je m'en vay faire ici une galimafrée de plusieurs articles..." (Montaigne, *Essais*, I).

Nous ferons l'hypothèse que *galimatias* était à l'origine le nom d'un plat, puis a acquis un sens abstrait qui a seul subsisté. Plusieurs arguments viennent à l'appui de cette thèse:

a) Comme le note Darmesteter, les formes picardes *carimaliache* et *carimafiache*, qui ont à la fois les sens concret et abstrait de *galimafrée*, supposent une forme française correspondante *carimafias* et *galimafias*. Darmesteter en déduit que *galimatias* serait l'abstrait de *galimafrée*. Or l'attestation suivante montre qu'une parenté était parfois établie entre ces deux termes de cuisine: "... A tous coups, vous prenez des mots que vous n'entendez pas pour des mots de cuisine, comme une galimaphrée pour un galimatias..." (D'Aub., *Foem.* IV.16).

b) La graphie *galimathias* de Montaigne pourrait s'expliquer par une analogie avec la graphie *galimaphrée* ci-dessus. Remarquons que de toutes façons, on trouve le suffixe *-mathe* en ancien français, par exemple dans *meute-mathe* "rébellion", à l'origine de l'actuel *mic-mac*.

c) Une dernière attestation, trouvée cette fois chez Molière, montre que l'origine culinaire de *galimatias* n'est pas totalement dépourvue de vraisemblance. L'expression française *en faire (tout) un plat* "donner une importance exagérée à quelque chose" est d'origine culinaire. Si nous pouvions trouver un emploi de *galimatias* analogue à celui de *plat* tant par la forme que par le sens, nous aurions du même coup un argument supplémentaire en faveur de notre analyse. Or tel est bien le cas. Se plaignant auprès d'Anselme de ce que Valère projette de "prendre son argent et suborner sa fille", Harpagon s'entend répliquer par Valère (Molière, *L'avare*, V.5): "Qui songe à votre argent, dont vous me faites un galimatias?"

## 5. Animal quem vocamus hominem

On a comparé de tout temps certaines activités humaines – en particulier langagières – à des comportements animaux, qui servaient ainsi à les caractériser. Par exemple, le verbe *aboyer* décrit le cri du chien, mais peut aussi stigmatiser une façon de commander: *aboyer un ordre*. *Glousser* se dit du dindon, mais également d'une sorte de rire. Il y en a bien d'autres: *ronronner*, *rugir*, *mugir*, *glapir*, *bêler*, *cancaner*, ... etc. A partir de verbes onomatopéiques s'est ainsi formée une autre classe sémantique de verbes, propres à qualifier tel ou tel aspect langagier.

Nous nous proposons d'examiner le problème du passage d'une forme verbale  $V$ , dont le sens est une représentation onomatopéique du cri d'un animal, à la même forme  $V$ , mais dont le sens caractérise cette fois un aspect langagier. On peut entre autres se poser la question des critères permettant de décider s'il faut ou non considérer que l'on a deux verbes. C'est-à-dire si la métaphore faisant passer d'un sens à l'autre n'est que contextuelle ou si elle s'est au contraire cristallisée. Soit donc  $V$  une forme verbale dont la valeur lexicale  $S_1$  est descriptive d'un cri d'animal. Supposons maintenant que dans certains énoncés, les occurrences de  $V$  aient non pas le sens de  $S_1$ , mais un sens  $S_2$  qualifiant un comportement langagier. Nous proposerons trois critères permettant selon nous de décider s'il y a un seul verbe ( $V, S_1$ ) susceptible, dans certains contextes et au prix d'une métaphore, d'exprimer le sens  $S_2$ ; ou bien deux verbes distincts ( $V, S_1$ ) et ( $V, S_2$ ), le second provenant d'une cristallisation de certains usages métaphoriques du premier.

a) *En + gérondif*

La construction *en + gérondif* est susceptible d'avoir (au moins) quatre valeurs en français: un sens temporel, comme dans *Il a bougé en dormant* ("pendant son sommeil"); un sens instrumental, ainsi *Il y est arrivé en travaillant* ("par le travail"); un sens causal plus rare: *La rivière a débordé en inondant les berges* ("inondant les berges de ce fait"); enfin, un sens évaluatif, comme dans *Il a dit en riant que ...* ("son dire était un rire"). C'est cette dernière valeur seule que nous considérerons. Si ( $V, S_1$ ) est susceptible d'acquérir une valeur métaphorique  $S_2$ , la construction *en + V-ant* – avec valeur évaluative de *en* – n'est possible que si la métaphore qui fait passer de ( $V, S_1$ ) à ( $V, S_2$ ) est lexicalisée (on a donc deux verbes). Voici un exemple: les verbes *aboyer* et *hurler* désignent tous deux des cris d'animaux, et peuvent également qualifier un comportement langagier:

- Le sergent aboya un ordre destiné aux bidasses présents.
- Le sergent hurla un ordre destiné aux bidasses présents.
- Garde-à-vous, aboya le sergent.
- Garde-à-vous, hurla le sergent.

Pourtant, seul *hurler* a complètement cristallisé la métaphore:

- \*Le sergent donna en aboyant des ordres aux bidasses présents.
- Le sergent donna en hurlant des ordres aux bidasses présents.

Autre exemple: *ronronner* s'applique parfois aux humains pour caractériser l'expression de contentement, et *glousser* pour la joie:

- Lorsqu'elle vit le cadeau, elle ronronna de satisfaction.
- Lorsqu'elle vit le cadeau, elle gloussa de joie.

- \*Oh, ce que c'est beau, dit-elle en ronronnant de satisfaction.
- Ah, ah, ah, dit-elle en gloussant de joie.

On voit ainsi apparaître une différence entre les deux verbes: seul *glousser* a intégré lexicalement la métaphore à l'origine de son second sens.

#### b) Possibilité d'un complément d'objet direct

Les verbes formés sur des onomatopées ou des interjections possèdent la curieuse propriété suivante: il semble que dans un premier stade de leur évolution, ils ne peuvent prendre d'objet direct. On comprend pourquoi: de tels verbes servent à prédiquer par comparaison avec une onomatopée ou une interjection qui tient lieu d'objet direct du moins dans un premier temps. Dans *claquer*, verbe onomatopéique, c'est l'onomatopée *Clac!* qui joue le rôle d'objet direct. La notion d'*objet interne*, si elle était opératoire, serait sans doute pertinente ici. On peut donc prévoir que si l'évolution d'un verbe onomatopéique se fait par le biais d'une métaphore, la possibilité d'un complément d'objet sera un indice certain du figement de la métaphore.

Une première étape dans l'évolution des verbes onomatopéiques est la possibilité d'un sujet animé. Reprenons notre exemple de *claquer*. En fonction onomatopéique, il n'admet pas de complément d'objet: on peut dire *La porte claque*, beaucoup plus difficilement *Le courant d'air claque les portes*. Il faut avoir recours à une pseudo-passivation en *faire* qui restitue à *portes* son statut de sujet: *Le courant d'air fait claquer les portes*. En revanche, avec un sujet animé, il n'y a plus de problème: *Pierre ne peut pas fermer une porte sans la claquer*. Remarquons qu'un tel emploi fait apparaître un changement dans le sémantisme de *claquer*. C'est toujours la porte qui est l'origine physique du bruit *Clac!*, comme dans *La porte claque*; mais il est en outre fait mention de l'origine du phénomène, Pierre en l'occurrence, comme dans *Pierre fait claquer les portes*. Remarquons en outre que ce passage d'un sens *S* à un sens *faire que S* n'est pas systématique, et correspond donc bien à une évolution sémantique: on peut dire *Le chat ronronne*, mais non *Pierre ronronne le chat* au sens de "fait ronronner". Exemple qui confirme que *ronronner* n'a pas encore lexicalisé sa métaphore. *Aboyer* est plus avancé en la matière, puisque l'on a l'expression *aboyer des ordres*.

#### c) Les nominalisations

Pour les verbes décrivant des cris d'animaux comme pour les autres verbes, le français possède une série de suffixes à fonction nominalisante. Ainsi *ronronnement*, *caquètement*, *brairement*, sont régulièrement formés sur les verbes correspondants. Si le verbe *V* de base a un sens onomatopéique *S<sub>1</sub>* et un sens métaphorique *S<sub>2</sub>*, il peut se faire que les dérivés nominaux concernent également

les deux sens. On a ainsi deux substantifs  $(N, S_1)$  et  $(N, S_2)$ . Que peut-on en conclure pour  $(V, S_1)$  et  $(V, S_2)$ ? Figement de la métaphore ou non? Le problème n'est pas simple, car deux cas de figure sont en fait possibles. Dans un premier cas, la même métaphore qui a fait passer de  $(V, S_1)$  à  $(V, S_2)$  a fait passer de  $(N, S_1)$  à  $(N, S_2)$ . Mais on ne peut rien en déduire pour ce qui est des verbes: la métaphore a pu se cristalliser en  $(N, S_2)$  sans pour autant se cristalliser en  $(V, S_2)$ . Le verbe *glapir* nous en fournira un exemple. Outre le cri du renard, *glapir* décrit une certaine façon de s'exclamer, généralement en signe de désaccord. Le dérivé nominal *glapissement* présente la même ambiguïté: Louis Pergaud parle de "... glapissement enroué des renards ...", Paul Bourget des "... glapissements de haine contre l'ordre social ...". Or si le second sens du nominal paraît figé, il n'en est pas de même pour le verbe, ce que montre le test *en* + gérondif:

- C'est une honte, hurla-t-il.
- C'est une honte, glapit-il.
- C'est une honte, interrompit-il en hurlant.
- \*C'est une honte, interrompit-il en glapissant.

Le second cas est celui où  $(V, S_2)$  est directement dérivé de  $(V, S_1)$ . Son existence implique alors le figement de la métaphore dans  $(V, S_2)$ , selon le principe général suivant: ne sont invariantes dans les transformations morphologiques (et syntaxiques) que les métaphores figées. En particulier, on est assuré du figement si: ou bien  $(N, S_1)$  n'existe pas et n'a jamais existé, seul  $(N, S_2)$  est attesté; ou bien il y a spécialisation des dérivés nominaux: on n'a pas  $(N, S_1)$  et  $(N, S_2)$  mais  $(N_1, S_1)$  et  $(N_2, S_2)$ . Le verbe *gronder*, avec  $S_1 =$  "pousser un cri sourd et prolongé", et  $S_2 =$  "réprimander" illustre le second cas. *Grondement* ne renvoie qu'à  $S_1$ , *gronderie* qu'à  $S_2$ . De même pour *grogner*: *grognement* peut caractériser aussi bien l'homme que l'animal, mais *grognerie* et *grogne* ne se disent que des humains. *Jacasserie* présente la même particularité face à l'ambiguïté de *jacassement*. Parmi des nominalisations possibles, signalons celles qui conduisent à des noms d'agent, ainsi *jacasseur*: il se dit exclusivement des humains, alors que *jacasse* se dit des deux genres animal et humain. A l'inverse, *miauteur* ne s'applique guère au genre humain.

Parmi les verbes représentant à la fois un cri animal et une activité langagière, le verbe *cancaner* est l'un des plus curieux. Ses deux sens  $S_1 =$  "pousser son cri (le canard)" et  $S_2 =$  "faire des ragots" n'ont pas de lien évident entre eux; en particulier, il est difficile de savoir si le passage s'est opéré de  $S_1$  vers  $S_2$  ou l'inverse. Pour tenter de résoudre ce problème, nous rapprocherons la famille de *cancan* de celle de *canard*. Au sens de "ragot", *cancan* provient du latin scolastique. *Quamquam* "quoique", apparaissait fréquemment en tête des harangues universitaires, et a ainsi donné naissance à un substantif, orthographié *quanquan*

jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s., puis *cancan*. On trouve dans Le Duchat, *Add. au Dict. étymol. de Ménage*, 1554, un *quanquan de ceolleige*, attestation la plus ancienne que nous possédions. Le mot *cancan* semble avoir eu trois sens: a) "harangue universitaire"; b) "bruit mal à propos"; c) "ragot, bavardage malveillant". Ce dernier sens est de loin le plus récent, et tout se joue donc entre les deux premiers. Il s'agit d'expliquer en effet leur formation, et éventuellement la relation existant entre eux.

La scolastique et la religion nous ont laissé de nombreux substantifs formés à partir d'expressions et de mots latins, selon deux grands modes de dérivation sémantique. Un premier mode consiste à dénommer un objet par une expression ou un mot latins directement liés à cet objet. Ainsi *un pater*, *un ave*, *un te deum*, *un magnificat*, sont des textes liturgiques dénommés par métonymie à l'aide du premier mot du texte en question. Dans le second mode, le mot latin ne fait pas directement référence à l'objet, mais le désigne au travers d'une intention illocutoire. Ainsi le substantif *imprimatur* désigne la permission d'imprimer, cette même permission que l'on octroyait en portant le mot *imprimatur* sur le texte à l'examen. Il s'agit donc du mode de formation que nous avons appelé *délocutivité lexicale*. En relèvent également les substantifs *affidavit*, *recipisse*, *distinguo*, et le verbe *ergoter* analysé plus haut. Le choix pour *cancan* est donc entre une simple métonymie comme *un pater* ou une délocutivité lexicale comme *l'imprimatur*. Or il semble bien qu'au sens de "harangue universitaire", le mot s'écrivait exclusivement *quanquam* et se prononçait *kwankwam*; au sens de "discours hors de propos", l'orthographe usuelle, avant *cancan*, est *quanquan*, et la prononciation *kankan*. On est donc renvoyé à la querelle qui agita le monde scolastique du moyen-âge quant à la prononciation du mot latin *quamquam*. Les "anciens" défendaient la prononciation *kankan*, les "modernes" prêchant celle de *kwankwam*. *Un kwankwam* "une harangue universitaire", est donc une simple métonymie du type de *un pater*. *Un kankan* "un discours hors de propos" a été forgé par les modernes pour se moquer de leurs adversaires. Il s'agit d'un délocutif lexical de formation analogue à celle de *un ergo*. Deux arguments appuient cette analyse. D'une part le sens péjoratif de *cancan* est le seul attesté à l'époque ancienne, ainsi: "... De quoi les baguenaudiers et les pédants firent de grands cancans ..." (Sully, *Mémoires*, 1602). D'autre part, on attribue à Pierre La Ramée, dit Ramus, la prononciation malicieuse *kwikwi* pour *quisquis* et *kankan* pour *quamquam*, ce qui lui valut d'ailleurs de solides inimitiés.

Au sens de "bavarder, faire des ragots", *cancaner*, beaucoup plus tardif (1823), est vraisemblablement dénommatif de *cancan*, de même que *cancanier* "faiseur de ragots, bavard".

L'analyse qui précède suscite immédiatement deux questions. La première est relative au passage du sens de "discours hors de propos" pour *cancan* à celui de "ragot". Un tel passage, s'il semble plausible, demande à être justifié néanmoins. La seconde est posée par l'apparition vers 1836 de *cancan* "danse inconvenante", puis *cancaner* "danser le cancan". D'où le problème d'une éventuelle parenté entre les deux familles, ce qui nous renvoie au champ sémantique du mot *canard*. Deux traits négatifs caractérisent en effet le canard en français. D'une part sa démarche claudicante, d'où *marcher en canard*. Notons que la qualification de la démarche par comparaison avec certains animaux est banale: *le pas de l'oie, se dandiner comme un ours, trotter comme une souris, faire le pied de grue, ... etc.* Or on trouve vers 1808, dans la bouche d'un enfant, *un cancan* "un canard". Le *cancan* est donc une danse qui évoque la démarche des canards, d'où *cancaner* "danser le cancan" sur le modèle *valse/valser*. Une seconde caractéristique du canard est son cri jugé discordant: *un canard* "une fausse note", *faire des canards* "faire des fausses notes". On comprend alors la raison d'être de l'expression *un canard boiteux*: il ne s'agit pas d'un pléonasme, mais d'une façon commode de distinguer duquel des deux traits canardiers il est question. *Canard boiteux* s'oppose à *canard* "fausse note" de la même façon que *pie (jacasse)* s'oppose à *pie voleuse*. Or ce sens de "fausse note, discordance" en convoque un autre, celui de "fausse nouvelle", de "mauvais journal". Il existait en effet dès le XVII<sup>e</sup> s., parmi les petits métiers de Paris, celui de vendeur d'almanachs. Feuilles de chou plus soucieuses d'attirer que d'informer, elles étaient vendues en quelque sorte à la criée. D'où *canard* "fausse nouvelle", i.e. "nouvelle discordante, en désaccord avec la réalité". Puis par métonymie, *canard* en est venu à désigner ces almanachs, et enfin à peu près n'importe quel journal. Au XVII<sup>e</sup> s., l'expression *vendeur de canard à moitié* a désigné un menteur. Dans son *Grand Dictionnaire des Rimes Françaises*, Mathieu Berjon écrit en 1624 au mot *baliverne*: "... bailleur de balivernes ou de folies et bourdes, vendeur de canard à moitié ...". D'où *donner, vendre des canards* "tromper par de fausses paroles", et enfin *canarder* "tromper". Toutes ces données nous semblent appuyer l'hypothèse d'une famille unique, celle de *cane*. On trouve dès le XVI<sup>e</sup> s. *caner* "caqueter" puis "jacasser" (cf. le phénomène analogue avec *jargonner*), ce qui fait supposer une onomatopée \**cancan* pour le cri de la cane. Trois arguments viennent à l'appui de cette hypothèse. Tout d'abord, il y a des analogues: à *croasser, miauler, glousser, ... etc.* correspondent *croa-croa, miaou-miaou, glou-glou*. La désignation enfantine du canard — *un cancan* — va dans le même sens: désignation d'un animal par son cri (*un ouah-ouah, un coin-coin, un piou-piou*). Enfin la prononciation plaisante attribuée à Ramus prend tout son sens: Ramus se gaussait de ses adversaires en comparant leur prononciation du *quisquis* et de

*quamquam* au cri des oiseaux et à celui du canard. *Caner* signifiant déjà à l'époque "jacasser", on comprend alors *cancan* "discours hors de propos, futile". L'apparition de *cancan* "fausse nouvelle" a pu contribuer à la formation du sens "ragot". Enfin le sens récent de *cancaner* "faire can-can" (la cane ou le canard) ne serait pas une création mais la réapparition d'un sens ancien.

Le cas de *cocorico* nous fournit un exemple récent d'évolution sémantique d'un cri d'animal. Etymologiquement apparenté à *coq*, lui-même dérivé d'une onomatopée *coco*, *cocorico* est d'une part une onomatopée représentant le cri du coq, d'autre part un substantif désignant ce même cri. Il en a existé de nombreuses variantes: *coquelicot*, *coquerico*, *coque-licoq*, *coquericoq*; est également attesté le verbe *coqueriquer* "chanter (le coq)". L'existence par ailleurs de la locution verbale *faire cocorico* suggère que le verbe et le substantif ont probablement été formés directement sur l'onomatopée. La famille de *cocorico* a également donné naissance à des valeurs signifiantes. Tout d'abord une interjection à valeur de raillerie, sur laquelle a été formé par délocutivité lexicale un substantif: *un cocorico* "un cri de victoire quelque peu chauvin". En voici un exemple: "... La maîtrise des technologies de pointe n'est pas seulement une affaire de cocorico ..." (*Le canard Enchaîné*, 1/9/82, p. 6). La formation délocutive est claire: pour se moquer du chauvinisme de quelqu'un, on imite le cri du coq, et c'est sur cette valeur illocutoire de moquerie qu'a été formé le substantif. Le coq a d'ailleurs été de tout temps le symbole par excellence de la prétention: l'ancien français possédait l'expression *faire le coc en pelu* "faire le suffisant, l'avantageux", et les mots contemporains *coquet* et *coquetterie* en sont les traces. Le mot *cocardier* enfin a fusionné les deux traits de l'arrogance et du chauvinisme. La locution verbale *crier cocorico* participe de la même valeur signifiante, et signifie à peu près "chanter exagérément les louanges de la France"; "... Pas de quoi crier cocorico, mais lorsqu'on a choisi le prestige culturel, il faut s'attendre à ne pas faire fortune ..." (*Le Figaro*, 8/7/82, p. 25). Cette locution est vraisemblablement de formation délocutive lexicale. On pourrait penser à une évolution sémantique à partir d'un *crier cocorico* "chanter (le coq)", mais pour un coq on utilise plutôt *chanter* ou *faire* que *crier*. Par ailleurs, le parallèle avec *crier victoire* n'est certainement pas un hasard. Enfin, l'absence d'article est, sous certaines conditions, un indice de délocutivité lexicale<sup>48</sup>, surtout après un verbe comme *crier*. Un autre verbe semble en cours de création, de même sens que le précédent; il s'agit du verbe *cocoricoter*: "... Ce qui ennuie Mitterrand, c'est évidemment ce communiqué cocoricotant diffusé par l'Élysée deux heures après l'arrestation ..." (*Le Canard Enchaîné*, 1/9/82, p. 3).

48: Cf. sur ce point Anscombe, 1982.

*Cocoricoter* ne désigne jamais le chant du coq, et a donc été formé directement sur la valeur signifiante de l'interjection ou du substantif. Il n'est délocutif lexical que dans le premier cas, dénomiatif dans le second. Le manque de données dû au caractère récent du terme ne permet pas pour l'instant de trancher, bien que le caractère fortement évaluatif du terme semble indiquer une formation délocutive.

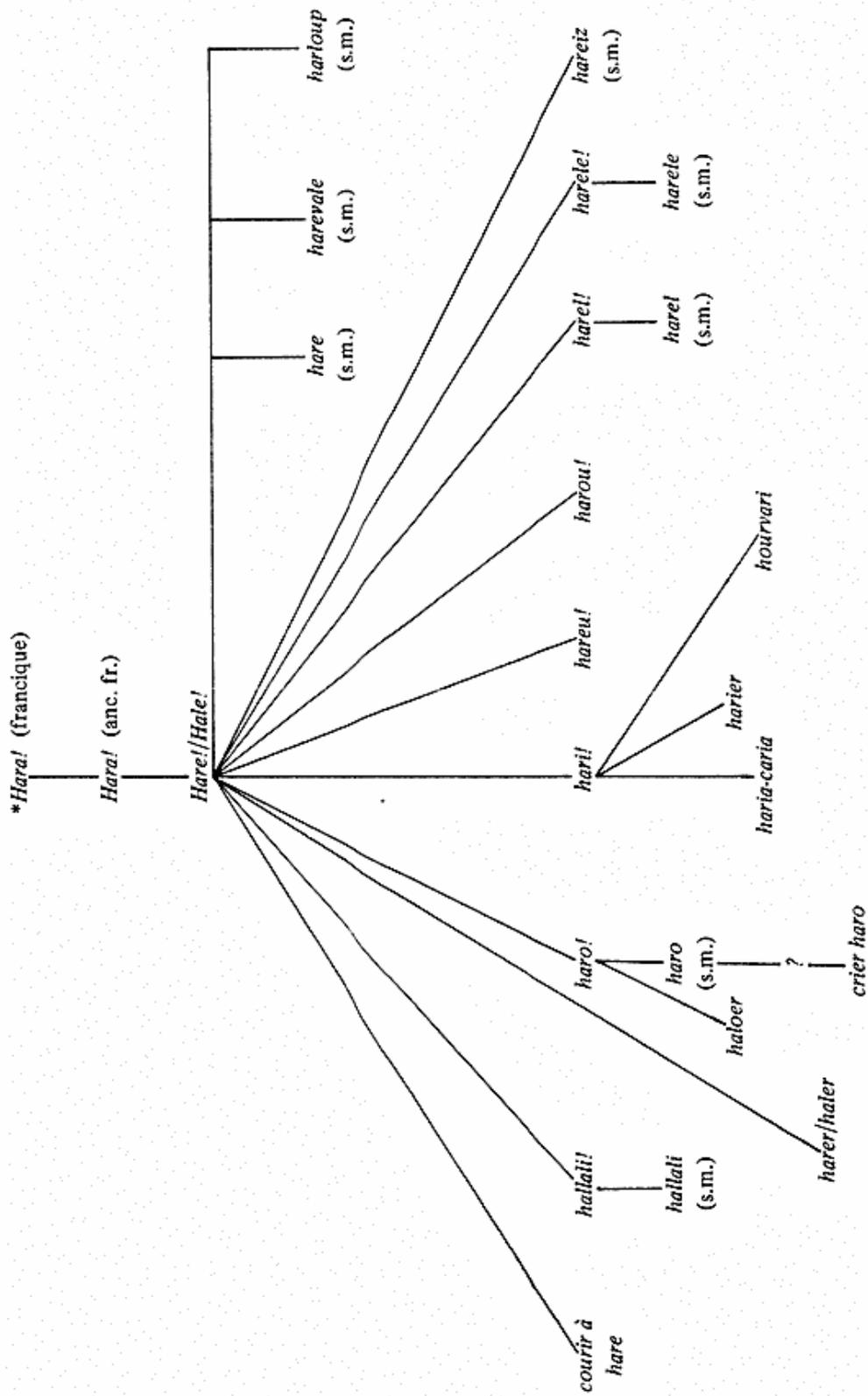
J. C. Anscombe  
Paris

### Résumé

L'auteur propose de la délocutivité la définition suivante:  $M_2$  est un délocutif de  $M_1$ , si  $M_2$  est morphologiquement dérivé de  $M_1$  et si le sens de  $M_2$  se comprend par rapport à l'acte de langage accompli par certaines énonciations spécifiques de  $M_1$ . Ainsi, le verbe *bisser* "réclamer une nouvelle prestation" est un délocutif de l'interjection *Bis!* parce que *bisser* se comprend par rapport à cet acte particulier de demande en quoi consistent certaines énonciations de *Bis!* (mais non toutes). En partant de cette définition, l'auteur analyse un grand ensemble de délocutifs, dont il convient de citer, à titre d'exemple: *Aie!*, *Ouf!*, *Harol!*, *jargon*, *charabia*, *ergoter*, *galimatias*, *glousser*, *ronronner*, *cancan*, *cocorico*.

### Bibliographie

- Anscombe (J. C.), 1979a: "Délocutivité benvenistienne, délocutivité généralisée et performativité", *Langue Française*, 42, p. 69-84.  
 —, 1979b: "Délocutivité généralisée et rapports syntaxe/sémantique", *Recherches linguistiques*, 8, p. 5-43.  
 —, 1980: "Voulez-vous dériver avec moi?", *Communications*, 32, p. 61-124.  
 —, 1981: "Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire: notions et problèmes", *Cahiers de linguistique française*, 3, p. 75-124.  
 —, 1982: "Un essai de caractérisation de certaines locutions verbales", *Recherches linguistiques*, 10, p. 5-37.  
 Benveniste, (E.), 1958: "Les verbes délocutifs", *Mélanges L. Spitzer*, p. 57-63.  
 —, 1966: *Problèmes de linguistique générale*, Ed. Gallimard, Paris.  
 Ducrot (O.), 1972: *Dire et ne pas dire*, Hermann, Paris.  
 —, 1980: "Analyses pragmatiques", *Communications*, 32, p. 11-60.  
 Ducrot (O.), et alii, 1979: *Les mots du discours*, Ed. de Minuit, Paris.  
 Darmesteter (A.), 1874: *Traité de la formation des mots composés en français*, Paris.  
 Elwert (W. Th.), 1959: "Quelques mots désignant le langage incompréhensible (*charabia*, *baragouin*, etc.)", *Revue de linguistique romane*, 23, p. 64-79.  
 Gross (M.), 1975: *Méthodes en syntaxe*, Hermann, Paris.  
 Guiraud (P.), 1982: *Dictionnaire des étymologies obscures*, Payot, Paris.  
 Massin, 1978: *Les cris de la ville*, Gallimard, Paris.  
 Menendez-Pidal (R.), 1973: *El idioma español en sus primeros tiempos*, Espasa-Calpe, Madrid, 8<sup>a</sup> edición.  
 Oudin (C.), 1685: *Tesoro de las dos lenguas, españolas y francesas*.  
 Plenat (M.), 1982: "Toto, Guiguite, Fanfa et toute la famille", *Cahiers de Grammaire* 4, p. 93-186.  
 Vaugelas, 1981: *Remarques sur la langue française*, Ed. Champ Libre, Paris.



*Cocoricoter* ne désigne jamais le chant du coq, et a donc été formé directement sur la valeur signifiante de l'interjection ou du substantif. Il n'est délocutif lexical que dans le premier cas, dénomiatif dans le second. Le manque de données dû au caractère récent du terme ne permet pas pour l'instant de trancher, bien que le caractère fortement évaluatif du terme semble indiquer une formation délocutive.

J. C. Anscombe  
Paris

### Résumé

L'auteur propose de la délocutivité la définition suivante:  $M_2$  est un délocutif de  $M_1$ , si  $M_2$  est morphologiquement dérivé de  $M_1$  et si le sens de  $M_2$  se comprend par rapport à l'acte de langage accompli par certaines énonciations spécifiques de  $M_1$ . Ainsi, le verbe *bisser* "réclamer une nouvelle prestation" est un délocutif de l'interjection *Bis!* parce que *bisser* se comprend par rapport à cet acte particulier de demande en quoi consistent certaines énonciations de *Bis!* (mais non toutes). En partant de cette définition, l'auteur analyse un grand ensemble de délocutifs, dont il convient de citer, à titre d'exemple: *Aie!*, *Ouf!*, *Harol!*, *jargon*, *charabia*, *ergoter*, *galimatias*, *glousser*, *ronronner*, *cancan*, *cocorico*.

### Bibliographie

- Anscombe (J. C.), 1979a: "Délocutivité benvenistienne, délocutivité généralisée et performativité", *Langue Française*, 42, p. 69-84.  
 —, 1979b: "Délocutivité généralisée et rapports syntaxe/sémantique", *Recherches linguistiques*, 8, p. 5-43.  
 —, 1980: "Voulez-vous dériver avec moi?", *Communications*, 32, p. 61-124.  
 —, 1981: "Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire: notions et problèmes", *Cahiers de linguistique française*, 3, p. 75-124.  
 —, 1982: "Un essai de caractérisation de certaines locutions verbales", *Recherches linguistiques*, 10, p. 5-37.  
 Benveniste, (E.), 1958: "Les verbes délocutifs", *Mélanges L. Spitzer*, p. 57-63.  
 —, 1966: *Problèmes de linguistique générale*, Ed. Gallimard, Paris.  
 Ducrot (O.), 1972: *Dire et ne pas dire*, Hermann, Paris.  
 —, 1980: "Analyses pragmatiques", *Communications*, 32, p. 11-60.  
 Ducrot (O.), et alii, 1979: *Les mots du discours*, Ed. de Minuit, Paris.  
 Darmesteter (A.), 1874: *Traité de la formation des mots composés en français*, Paris.  
 Elwert (W. Th.), 1959: "Quelques mots désignant le langage incompréhensible (*charabia*, *baragouin*, etc.)", *Revue de linguistique romane*, 23, p. 64-79.  
 Gross (M.), 1975: *Méthodes en syntaxe*, Hermann, Paris.  
 Guiraud (P.), 1982: *Dictionnaire des étymologies obscures*, Payot, Paris.  
 Massin, 1978: *Les cris de la ville*, Gallimard, Paris.  
 Menendez-Pidal (R.), 1973: *El idioma español en sus primeros tiempos*, Espasa-Calpe, Madrid, 8<sup>a</sup> edición.  
 Oudin (C.), 1685: *Tesoro de las dos lenguas, españolas y francesas*.  
 Plenat (M.), 1982: "Toto, Guiguite, Fanfa et toute la famille", *Cahiers de Grammaire* 4, p. 93-186.  
 Vaugelas, 1981: *Remarques sur la langue française*, Ed. Champ Libre, Paris.